

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-VarilhesSéance du 23 octobre 2023 à 18h30

REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/33**Finances / Budget annexe résidence autonomie – reprise des éléments d'actif et de passif**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes, à compétence unique, pour assurer la gestion des services dédiés aux personnes âgées ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/103 du 5 juillet 2023 relative à l'approbation du compte administratif pour 2023 du budget annexe de la résidence autonomie ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/104 du 5 juillet 2023 relative à l'affectation du résultat 2023 du budget annexe de la résidence autonomie ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/XXX du 27 septembre 2023 relative à la dissolution du budget annexe résidence autonomie auprès de L'agglo Foix-Varilhes et au transfert des éléments d'actif et de passif au CIAS ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet d'assurer les missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le centre local d'information et de coordination (Clic), à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant ainsi que le budget annexe résidence autonomie attaché à L'agglo Foix-Varilhes est clôturé au 30 juin 2023, pour une reprise au budget annexe résidence autonomie du CIAS à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant qu'il convient d'acter formellement la reprise des balances comptables au budget annexe résidence autonomie auprès du CIAS ;

Considérant que le CIAS a vocation à reprendre l'ensemble des activités et des comptes du budget dissous, à l'exception de l'actif bâtiminaire transmis au budget principal de L'agglo ;

Considérant les tableaux de transfert et l'état de l'actif produit par le service de gestion comptable de Foix, et figurant en annexe à la présente délibération ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **PRESCRIT** la reprise de l'actif, du passif et des résultats dans les comptes du budget annexe résidence autonomie auprès du CIAS, selon les tableaux joints en annexe.

Article 3 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

CIAS L'agglomération Foix-Varilhes**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes**Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/34**Finances / Budget principal – Décision modificative n° 1 pour 2023**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglomération Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CIAS L'agglomération Foix-Varilhes n°2023/007 du 5 juin 2023 adoptant le budget primitif du budget principal pour 2024 ;

Considérant les dépenses nouvelles devant être réalisées en 2023 sur le chapitre 65 – autres charges de gestion courante, relatives à la réservation et mise à disposition du domaine de messagerie, et aux mandats d'arrondi dans le cadre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ;

Considérant les moindres dépenses prévues au chapitre 011 – charges à caractère général ;

Il est présenté au conseil d'administration la décision modificative n° 1 du budget principal pour l'exercice 2023, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Budget primitif pour 2023	Décision modificative n°1 pour 2023	Budget consolidé pour 2023
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	278.382,00		278.382,00
Chapitre 74 Dotations, subventions et participations	15.000,00		15.000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	293.382,00	0,00	293.382,00
Chapitre 011 Charges à caractère général	10.854,20	-200,00	10.654,20
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	282.527,80		282.527,80
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	200,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	293.382,00	0,00	293.382,00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **ADOPTER** la présente décision modificative n° 1 au budget principal pour 2023, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Article 2 : **AUTORISER** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE :

- 9 NOV. 2023

SGCD FOIX

Centre intercommunal d'action sociale - CIAS L'agglomération Foix-Varilhes (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20010047700013

POSTE COMPTABLE : SGC de FOIX

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget principal du CIAS (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

4	A - Informations statistiques, fiscales et financières
5	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
11	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
13	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
15	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
16	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV - Annexes (7)
20	A1 - Présentation croisée par fonction (1)
23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
30	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
41	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
42	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
46	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
47	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
48	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
50	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
51	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
52	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
53	A4 - Etat des provisions
54	A5 - Etalement des provisions
55	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
56	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
57	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
58	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
59	A8 - Etat des charges transférées
60	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	B - Engagements hors bilan
61	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
62	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
63	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
64	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
65	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
66	B1.6 - Etat des engagements reçus
67	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
68	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
69	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
70	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
71	C1 - Etat du personnel
73	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
74	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
75	C3.2 - Liste des établissements publics créés
76	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
77	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
78	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-VarilhesSéance du 23 octobre 2023 à 18h30REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/33**Finances / Budget annexe résidence autonomie – reprise des éléments d'actif et de passif**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes, à compétence unique, pour assurer la gestion des services dédiés aux personnes âgées ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/103 du 5 juillet 2023 relative à l'approbation du compte administratif pour 2023 du budget annexe de la résidence autonomie ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/104 du 5 juillet 2023 relative à l'affectation du résultat 2023 du budget annexe de la résidence autonomie ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023/XXX du 27 septembre 2023 relative à la dissolution du budget annexe résidence autonomie auprès de L'agglo Foix-Varilhes et au transfert des éléments d'actif et de passif au CIAS ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet d'assurer les missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le centre local d'information et de coordination (Clic), à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant ainsi que le budget annexe résidence autonomie attaché à L'agglo Foix-Varilhes est clôturé au 30 juin 2023, pour une reprise au budget annexe résidence autonomie du CIAS à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant qu'il convient d'acter formellement la reprise des balances comptables au budget annexe résidence autonomie auprès du CIAS ;

Considérant que le CIAS a vocation à reprendre l'ensemble des activités et des comptes du budget dissous, à l'exception de l'actif bâtementaire transmis au budget principal de L'agglo ;

Considérant les tableaux de transfert et l'état de l'actif produit par le service de gestion comptable de Foix, et figurant en annexe à la présente délibération ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **PRESCRIT** la reprise de l'actif, du passif et des résultats dans les comptes du budget annexe résidence autonomie auprès du CIAS, selon les tableaux joints en annexe.

Article 3 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

CIAS L'agglo Foix-Varilhes

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo
Foix-Varilhes**

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/34

Finances / Budget principal – Décision modificative n° 1 pour 2023

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes n°2023/007 du 5 juin 2023 adoptant le budget primitif du budget principal pour 2024 ;

Considérant les dépenses nouvelles devant être réalisées en 2023 sur le chapitre 65 – autres charges de gestion courante, relatives à la réservation et mise à disposition du domaine de messagerie, et aux mandats d'arrondi dans le cadre du prélèvement à la source de l'impôts sur le revenu ;

Considérant les moindres dépenses prévues au chapitre 011 – charges à caractère général ;

Il est présenté au conseil d'administration la décision modificative n° 1 du budget principal pour l'exercice 2023, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Budget primitif pour 2023	Décision modificative n°1 pour 2023	Budget consolidé pour 2023
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	278.382,00		278.382,00
Chapitre 74 Dotations, subventions et participations	15.000,00		15.000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	293.382,00	0,00	293.382,00
Chapitre 011 Charges à caractère général	10.854,20	-200,00	10.654,20
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	282.527,80		282.527,80
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	200,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	293.382,00	0,00	293.382,00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **ADOpte** la présente décision modificative n° 1 au budget principal pour 2023, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Article 2 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE :

- 9 NOV. 2023

SGCD FOIX

Centre intercommunal d'action sociale - CIAS L'agglo Foix-Varilhes (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20010047700013

POSTE COMPTABLE : SGC de FOIX

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget principal du CIAS (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

4	A - Informations statistiques, fiscales et financières
5	B - Modalités de vote du budget
6	II - Présentation générale du budget
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
11	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
13	B2 - Balance générale du budget - Recettes
15	III - Vote du budget
15	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
16	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
20	A - Eléments du bilan
20	A1 - Présentation croisée par fonction (1)
23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
30	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
41	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
42	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
46	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
47	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
48	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
50	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
51	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
52	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
53	A4 - Etat des provisions
54	A5 - Etalement des provisions
55	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
56	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
Sans Objet	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
Sans Objet	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
57	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
58	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
59	A8 - Etat des charges transférées
60	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
61	B - Engagements hors bilan
61	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
62	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
63	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
64	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
65	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
66	B1.6 - Etat des engagements reçus
67	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
68	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
69	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
70	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
71	C - Autres éléments d'informations
71	C1 - Etat du personnel
73	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
74	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
75	C3.2 - Liste des établissements publics créés
76	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
77	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
78	D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures
	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	09324
CIAS L'agglo Foix-Vailhes	Budget principal du CIAS
DM	2023

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	32 879
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	1 869
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Informations fiscales et financières	
Potentiel fiscal et financier (1)	
Fiscal	0,00
Financier	0,00
Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	0,00

Moyennes nationales de la strate (3)	Informations financières – ratios (2)	Valeurs
401,55	Dépenses réelles de fonctionnement/population	8,92
221,43	Produit des impositions directes/population	0,00
481,50	Recettes réelles de fonctionnement/population	8,92
96,67	Dépenses d'équipement brut/population	0,00
375,70	Encours de dette/population	0,00
87,12	DGF/population	0,00
39,11 %	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	96,30 %
90,59 %	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,00 %
19,87 %	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %
78,03 %	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier révisés à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - sans (2) les programmes d'équipement. - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) budgétaires .</p> <p>IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
A1	VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
0,00	0,00
=	
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
0,00	0,00

REPORTES	
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	(si déficit)
0,00	0,00
+	
REPORTES (2)	(si excédent)
0,00	0,00
=	

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
0,00	0,00
=	

INVESTISSEMENT	
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
0,00	0,00
=	
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	
0,00	0,00

REPORTES	
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	(si solde négatif)
0,00	0,00
+	
SECTION D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde positif)
0,00	0,00
=	

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
0,00	0,00
=	

TOTAL DU BUDGET (3)	
0,00	0,00
=	

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) A servir uniquement en cas de reprise ces résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de report en anticipation des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 231-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 231-11 du CGCT).
 (3) Total de la section de fonctionnement = R.A.R. + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = R.A.R. + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	10 854,20	0,00	-200,00	-200,00	10 654,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	282 527,80	0,00	0,00	0,00	282 527,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	293 382,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		293 382,00	0,00	0,00	0,00	293 382,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	293 382,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + LF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	0,00
DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote -B-

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) La voie de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RI 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (logement, ZAC...) par ailleurs révisées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-200,00		-200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors capitaux « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail l'annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	10 854,20	-200,00	-200,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	-200,00	-200,00
6064	Fournitures administratives	630,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 074,20	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00
62671	Remb. frais à la collectivité rattach.	2 650,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	282 527,80	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 650,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	279 877,80	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	200,00
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	0,00	195,00	195,00
656	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		293 382,00	0,00	0,00
66	Charges financières (a)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		293 382,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		293 382,00	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	278 382,00	0,00	0,00
70241	Mise à dispo personnel budgés annexes	278 382,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 000,00	0,00	0,00
7475	Group, coll et coll, statut particulier	15 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		293 382,00	0,00	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		293 382,00	0,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		293 382,00	0,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+	0,00	RESTES A REALISER N-1 (10)
=	0,00	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
+	0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)	0,00	0,00	0,00
Montant des ICNE de l'exercice			
Montant des ICNE de l'exercice N-1			
= Différence ICNE N - ICNE N-1			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. déductions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprises anticipées des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Di 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Di 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'imm.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES				
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE				
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

LIBELLE	01	Operations non ventilables	0	Services généraux	Interventions sociales	Famille	6	TOTAL
---------	----	----------------------------	---	-------------------	------------------------	---------	---	-------

INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Depenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (204) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0
Depenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES								
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES								
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de l'exercice	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382
RECETTES								
Total recettes de l'exercice	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382
RECETTES								
Total recettes de l'exercice	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	15 000	0	0	0	278 382	293 382

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-36 et R. 5211-14 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0
020	Dépenses Imprévues	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES						
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		0	15 000	0	278 382	293 382
Dépenses réelles		0	15 000	0	278 382	293 382
011	Charges à caractère général	0	6 580	0	4 074	10 654

Art. (1)	Libelle	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	8 220	0	274 308	282 528
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	200	0	0	200
658	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0
68	Dot aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre						
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		0	15 000	0	278 382	293 382
Recettes réelles		0	15 000	0	278 382	293 382
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits services, domaine et ventes div	0	0	0	278 382	278 382
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	15 000	0	0	15 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
	Charges à caractère général	0,00	15 000,00	15 000,00
011		0,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	6 580,00	6 580,00
014	Atténuations de produits	0,00	8 220,00	8 220,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	200,00	200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reportés	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	Atténuations de charges	0,00	15 000,00	15 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	15 000,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reportés	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales

(1)	Libelle	Sous-fonction 52					Total
		521 Services pour handicapés et Inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services		
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérai° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérai° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérai° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérai° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libelle	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522		
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, d'attribution et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Raprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523				Sous-fonction 524			
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actiforts d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 524			
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services	5242 Services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

CIAS L'agglomération Foix-Vailhès - Budget principal du CIAS - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
	Recettes de l'exercice			
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
	DEPENSES (2)	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
	Dépenses de l'exercice	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
011	Charges à caractère général	4 074,20	0,00	0,00	0,00	4 074,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	274 307,80	0,00	0,00	0,00	274 307,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
	Recettes de l'exercice	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	278 382,00	0,00	0,00	0,00	278 382,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Report sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	610 Services communs	611 Etablissements	Sous-fonction 61	612 Services	613 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	278 382,00		0,00	0,00

CIAS L'agglo Foix-Vailhes - Budget principal du CIAS - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction: 61		
		610 Services communs	611 Établissements	612 Services
	Dépenses de l'exercice	0,00	278 382,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 974,20	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	274 307,80	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opéraf ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opéraf ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	278 382,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	278 382,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opéraf ^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opéraf ^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	278 382,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 – Services généraux

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables		02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales

(1)	Libellé	Sous-fonction 52				Total
		521 Services pour handicapés et Inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services	
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunte et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 52					Total
		521 Services pour handicapés et inadaptés	522 Actions pour l'enfance et l'adolescence	523 Actions pour les personnes en difficulté	524 Autres services		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51					Sous-fonction 52					
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres			
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 521				Sous-fonction 522			
		5210 Services Communs	5211 Etablissements	5212 Services (de maintien à domicile)	5213 Autres	5220 Services communs	5221 Etablissements	5222 Services	5223 Autres
	27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	010 Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	021 Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	024 Produits des cessions d'imm.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	18 Compte de liaison : affectat ⁿ BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	26 Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	010 Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Opérat ⁿ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							5238 Autras
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'inscription	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transféré entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523							Sous-fonction 524		
		5230 Services communs	5231 Etablissements	5232 Services	5233 Logement social	5234 Aides aux personnes	5235 Aide sociale légale	5236 Actions d'insertion	5238 Autres		
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 523						Sous-fonction 524	
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services					
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

CIAS L'agglo Foix-Vailhes - Budget principal du CIAS - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 524		
		5240 Services communs	5241 Etablissements	5242 Services
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rosivs à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Racettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Autres	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

CIAS L'aggio Foix-Varilhes - Budget principal du CIAS - DM - 2023

(1)	Libelle	Sous-fonction 61			
		610 Services communs	611 Etablissements	612 Services	613 Autres
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Operat ⁿ ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ BA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5182 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690074C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1652 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1657 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			JONIE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEEP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIAS L'agglo Foix-Vailhes - Budget principal du CIAS - DM - 2023

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (10)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'incamité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro		(2) Indices Irifation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indices sous-jacents	Montant en euros					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Effet de l'instrument de couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
IV	DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.6	

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dettes en capital à l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts (3)	
				Dont	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV	IV - ANNEXES
A3	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Deliberation du	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
12-04-2017	Seuil unitaire en dega duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	2031 Frais d'études	1
L	2032 Frais de recherche et de développement	1
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	1
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	1
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	1
L	2042 Subventions d'équipement ou fonds de concours versés	1
L	208 Autres immobilisations incorporelles	1
L	2132 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	21352 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	2142 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5
L	2031 Frais d'études	1
L	2032 Frais de recherche et de développement	1
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	1
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	1
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	1
L	2042 Subventions d'équipement ou fonds de concours versés	1
L	208 Autres immobilisations incorporelles	1
L	2132 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	21352 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	2142 Immeubles productif de revenu sauf affecté usage du public	20
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un élément.

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5
IV – ANNEXES	IV

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES
 A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
----------	-------------	--	------------------------	----------

RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	VI	0,00
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE l'année (a)				
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE l'année (b) (3)				
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations			
39...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total ressources propres disponibles				

Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	VIII	IX = VIII - IV (5)
Montant	0,00	0,00	0,00
Solde			

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 48, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 26, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement approuve le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	
IV	A7.2.2

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées				
Acquisitions d'immobilisations				
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)				
Autres dépenses éventuelles				
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)				
020		Dépenses imprévues		0,00
Total des dépenses réelles				
040		Opérat° ordre transfert entre sections		0,00
041		Opérations patrimoniales		0,00
Total des dépenses d'ordre				
TOTAL GENERAL				
0,00				

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées				
Dotations et subventions reçues				
Autres recettes éventuelles				
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)				
024		Produits des cessions d'immo.		0,00
Total des recettes réelles				
040		Opérat° ordre transfert entre sections		0,00
041		Opérations patrimoniales		0,00
021		Virement de la sect° de fonctionnement (3)		0,00
Total des recettes d'ordre				
TOTAL GENERAL				
0,00				

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV -- ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
IV	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	
A	Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)
B	Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)
C	Annuité nette de la dette de l'exercice (2)
D	Provisions pour garanties d'emprunts
I = A + B + C - D	Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice
II	Recettes réelles de fonctionnement
293 382,00	293 382,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	
I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/03/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital	Annuité reçue au cours de l'exercice	d'origine
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
	À l'exception de ceux reçus des entreprises							
	Engagements reçus des entreprises							
	TOTAL							
						0,00	0,00	0,00

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

IV – ANNEXES	ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
B1.6	ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

TOTAL Recettes		TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	
0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL Dépenses		TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	
0.00	0.00	0.00	0.00

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

IV - ANNEXES	ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
IV	
B3	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,20	0,20	0,20	0,00	0,20
* Autre personnel de direction/ gestion /administration	B	0,00	0,10	0,10	0,10	0,00	0,10
Directeur	A	0,00	0,10	0,10	0,10	0,00	0,10
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 138 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :

2a : article 2, alinéa 1^{er} et 2^{ème}

2b : article 2, 2ème alinéa et 3^{ème} alinéa

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^{ème} : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3^{ème} : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4^{ème} : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5^{ème} : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-4^{ter} : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 du décret 95-1148 du 20 octobre 1995.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
IV	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
C3.1	

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
IV - ANNEXES	IV

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	
IV	DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES
D1	

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPMB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES :
 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 11/10/2023

Présenté par Le Vice-présidente (1),
 A Verniolle, le 23/10/2023
 Le Vice-présidente,

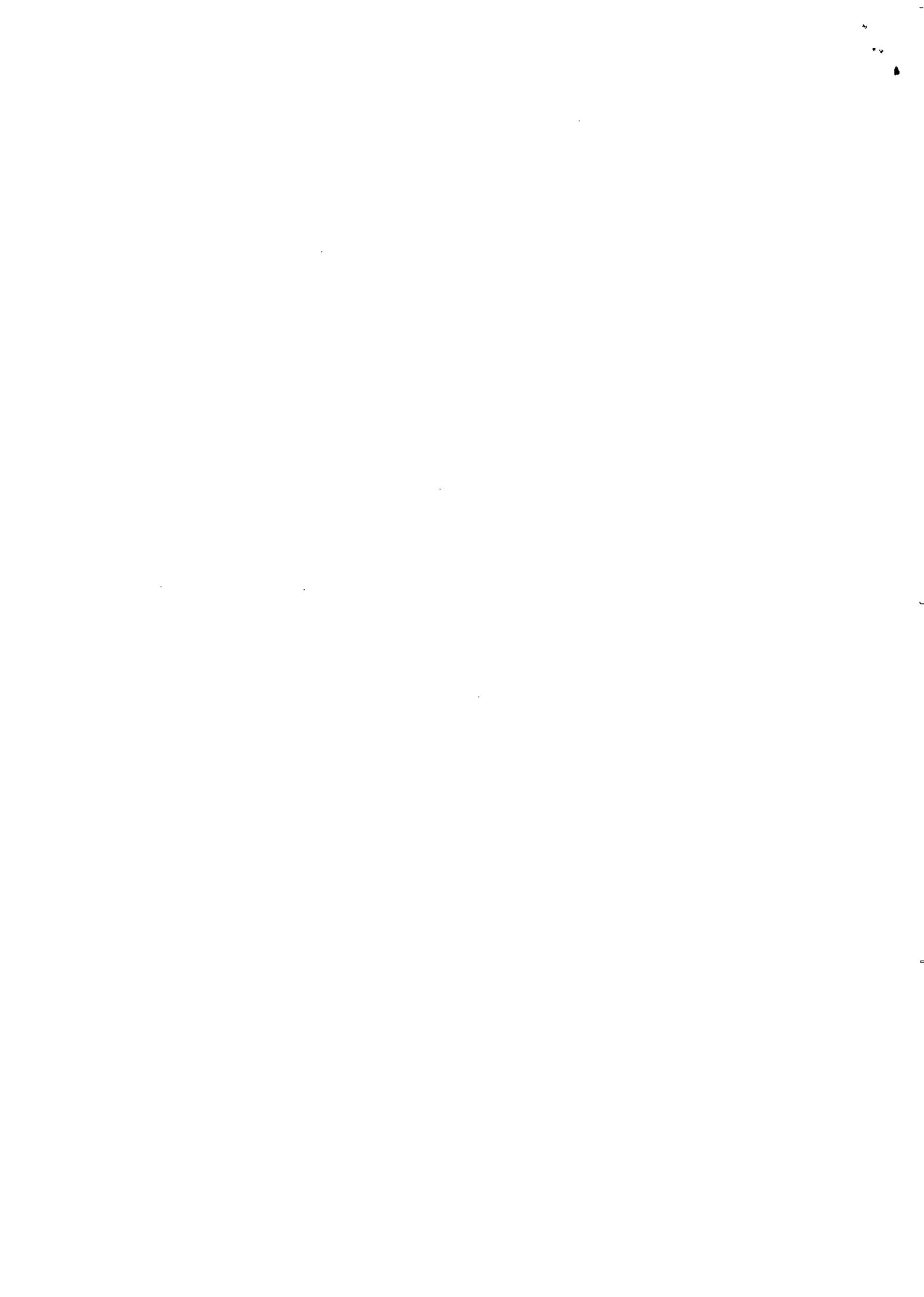
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Verniolle, le 23/10/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

REÇU LE :
- 9 NOV. 2023
SGCD FOIX

Anne-Lise Delpy (IREPS Occitanie) - pouvoir à Annie Bouby	
Annie Bouby (L'agglo) - présence	
Bruno Sans (APF France handicap) - absence	
Catherine Bazex Gnemmi (Croix rouge) - présence	
Cathy Guintoli (CPTS) - absence	
Daniel Besnard (L'agglo) - présence	
Danielle Carrière (L'agglo) - présence	
Edith Authié (UDAF 09) - présence	
Lawrence Bories (L'agglo) - absence	
Marie-France Basset-Berges (France Alzheimer 09) - présence	
Mina Achary (L'agglo) - absence	
Nathalie Maury (L'agglo) - absence	
Philippe Fabry (L'agglo) - présence	
Raymond Fis (L'agglo) - absence	
Sarah Teachout (Petits frères des pauvres) - absence	
Sophie Privat (CoDev de L'agglo) - présence	
Thomas Fromentin (L'agglo) - absence	

Certifié exécutoire par Le Vice-présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/11/2023, et de la publication le 08/11/2023
 A Varilhes, le 08/11/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

CIAS L'agglo Foix-Varilhes**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo
Foix-Varilhes**Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/35**Finances / Budget principal – adoption du référentiel M57 à compter de 2024**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, et par extension aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu l'avis favorable du comptable public à la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57, en date du 28 septembre 2023 ;

Considérant qu'en vertu de l'article L.128-8 du Code de l'action sociale et des familles, les obligations comptables incombant aux centres d'action sociale sont celles applicables à la collectivité de rattachement ;

Considérant que L'agglo Foix-Varilhes adoptant au 1^{er} janvier 2024 la nomenclature comptable M57, le CIAS fait également usage de son droit d'option à compter de l'exercice 2024 ;

Considérant toutefois que la nomenclature M57 ne s'applique qu'au budget principal du CIAS, les budgets annexes Clic et résidence autonomie demeurant régis par le référentiel M22 applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux ;

Considérant que la nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, et présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales ; que ce référentiel étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **AUTORISE** l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée pour le budget principal du CIAS L'agglo Foix-Varilhes, à compter de l'exercice 2024.

Article 2 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo
Foix-Varilhes**Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/36**Finances / Budget principal – adoption du règlement budgétaire et financier**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, et par extension aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CIAS du 9 octobre 2023 adoptant le référentiel M57 à compter de l'exercice 2024 ;

Considérant que l'option pour la nomenclature M57 nécessite l'adoption d'un règlement budgétaire et financier, avant la première décision budgétaire de l'exercice ;

Considérant que le règlement budgétaire et financier formalise et précise, pour le CIAS L'agglo Foix-Varilhes, les principales règles de gestion budgétaire et financière qui résultent du code général des collectivités territoriales et des différentes réglementations et instructions budgétaires et comptables applicables ; qu'il définit notamment les règles internes de gestion

propres au CIAS dans le respect des textes énoncés et conformément à l'organisation de ses services ;

Considérant la présentation faite en séance du projet de règlement budgétaire et financier ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier du CIAS L'agglo Foix-Varilhes, applicable à compter de l'exercice 2024 et pour la durée de la mandature.

Article 2 : **PRECISE** les principales règles budgétaires et comptables applicables à compter de l'exercice 2024 :

- Le conseil d'administration présente son budget par nature, complété d'une présentation croisée par fonction, et le vote par chapitre pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.
- Le conseil d'administration autorise la vice-présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- Le régime des provisions est semi-budgétaire.
- Le seuil en-deçà duquel le rattachement d'une dépense n'est pas réalisé est fixé à 100 € TTC.
- Les biens de faible valeur (inférieur à 1 000 €) ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an.
- Les plans d'amortissement en cours à la date de l'adoption du présent règlement peuvent être poursuivis à l'identique jusqu'à l'amortissement complet des biens concernés.
- L'amortissement s'effectue au *prorata temporis*, à compter de la date de mise en service du bien ; sauf exception, la date d'émission du mandat est retenue comme date de mise en service.
- Par dérogation, l'amortissement peut être comptabilisé en année pleine pour les biens de faible valeur (inférieurs à 1 000 €), au cours de l'exercice suivant leur acquisition
- Les subventions d'équipement perçues pour des biens amortissables doivent être amorties sur la même durée d'amortissement que celle des biens qu'elles ont financés
- les immobilisations reçues à disposition ou en affectation sont amorties selon les mêmes modalités que les immobilisations détenues en propre
- Les durées d'amortissement des immobilisations acquises à partir du 1^{er} janvier 2024 sont indiquées par typologies de biens dans le tableau joint en annexe.

Article 3 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX



Règlement budgétaire et financier

2024-2026

Table des matières

Préambule.....	3
1. Le cadre budgétaire du CIAS.....	4
1.1. Le calendrier budgétaire	4
1.2. La fongibilité des crédits.....	5
1.3. L'information des élus	5
1.4. Le soutien apporté par L'agglo Foix-Varilhes	6
1.5. Le conseil départemental de l'Ariège, autorité de tarification	6
2. La gestion budgétaire pluriannuelle.....	7
2.1. La prospective financière du CIAS	7
2.1.1. Le Plan Pluriannuel d'Investissement : opérations et enveloppes courantes	7
2.1.2. Le Plan Pluriannuel de Fonctionnement.....	7
2.2. Les autorisations de programme et d'engagement (AP/AE).....	7
2.3. Les dépenses imprévues	8
3. L'exécution budgétaire	9
3.1. La comptabilité d'engagement.....	9
3.2. La constatation du service fait et le règlement des dépenses	9
3.3. La perception des recettes	10
3.4. Les provisions.....	10
3.5. Les délégations de compétences et de signature.....	10
3.6. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice et les restes à réaliser	10
4. La gestion patrimoniale	12
3.7. La gestion des immobilisations et la tenue de l'inventaire.....	12
3.8. Les dotations aux amortissements	12

Préambule

Créé par délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n° 2023/055 en date du 5 avril 2023, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), à compétence unique, a été institué pour assurer la gestion des services intercommunaux dédiés aux personnes âgées.

Cette création répond avant tout à l'obligation légale de regrouper sous la forme juridique d'un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière les services et missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le Centre local d'information et de coordination (Clic). Ces missions ont donc été transférées de L'agglo au CIAS, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Ce transfert est aussi l'occasion de structurer et renforcer l'action sociale d'intérêt communautaire, et s'inscrit pleinement dans *Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, et notamment l'objectif 13 « développer et améliorer les services et actions en faveur de la prise en charge des questions liées au vieillissement ».

Le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a ainsi pour objet, tel que défini dans ses statuts constitutifs :

- L'élaboration et la mise en place d'un programme dans le cadre du vieillissement de la personne, la mise en place d'une stratégie d'actions et la coordination des acteurs intervenant dans ce domaine.
- L'animation d'une politique globale de développement des conditions d'accueil des personnes âgées.
- L'étude, la création, la mise en place, la gestion, l'entretien, le financement du centre local d'information et de coordination (Clic).
- L'entretien, la gestion d'équipements collectifs à caractère social à destination des personnes âgées.
- La réalisation d'actions et de projets à rayonnement intercommunal dans les champs de l'autonomie.

Concernant le domaine plus spécifiquement financier, le présent règlement budgétaire et financier formalise et précise, pour le CIAS L'agglo Foix-Varilhes, les principales règles de gestion budgétaire et financière qui résultent du code général des collectivités territoriales et des différentes réglementations et instructions budgétaires et comptables applicables. Il définit notamment les règles internes de gestion propres au CIAS dans le respect des textes énoncés et conformément à l'organisation de ses services.

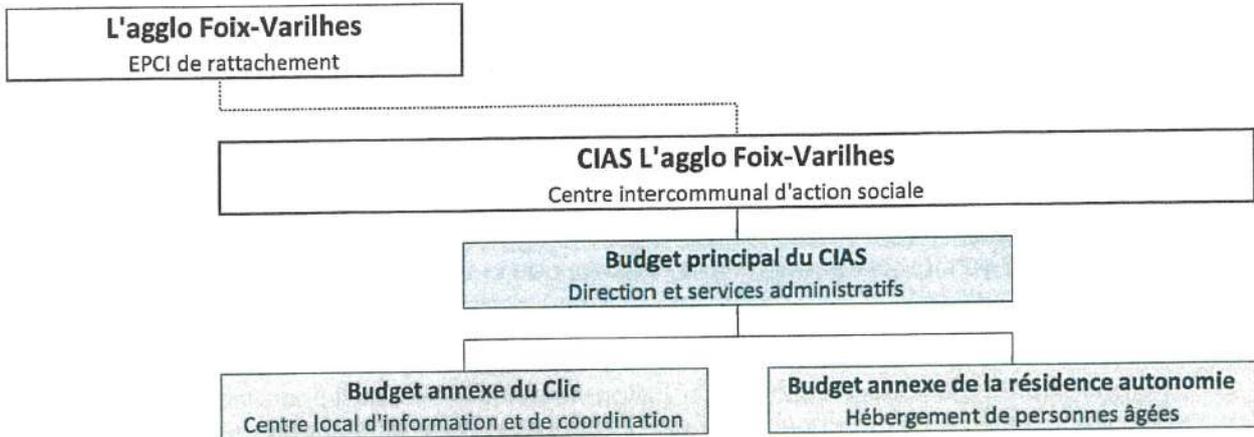
Il s'impose à l'ensemble des services, et plus particulièrement au service financier et aux gestionnaires de crédits, et renforce la cohérence et l'harmonisation des procédures budgétaires en vue de garantir la permanence des méthodes et des processus internes.

Il vise également à vulgariser le budget et la comptabilité, afin de les rendre accessibles aux élus et aux agents non spécialistes, tout en contribuant à développer une culture de gestion partagée.

Le présent règlement budgétaire et financier s'applique au CIAS L'agglo Foix-Varilhes jusqu'à la fin de la mandature (2024-2026) ; durant cette période, il pourra évoluer et être complété en fonction des modifications législatives et réglementaires, ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.

1. Le cadre budgétaire du CIAS

Le projet social du CIAS et la politique menée en faveur des personnes âgées se traduisent dans une architecture budgétaire spécifique, directement en lien avec les missions assurées.



Ainsi, en tant qu'établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, rattaché auprès de L'agglo Foix-Varilhes, le CIAS voit son budget régi par l'instruction comptable M14 (« instruction budgétaire et comptable applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractères administratifs »), et à partir de 2024 par l'instruction M57 qui y fait suite.

En effet, l'article L.128-8 du Code de l'action sociale et des familles dispose que les obligations comptables incombant aux centres d'action sociale sont celles applicables à la collectivité de rattachement. L'agglo Foix-Varilhes adoptant au 1^{er} janvier 2024 la nomenclature comptable M57, le CIAS fait également évoluer son cadre comptable dès son deuxième exercice budgétaire.

En revanche, la résidence autonomie comme le Clic, parce que relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, voient chacun leur comptabilité retracée dans un budget distinct, soumis à l'instruction comptable M22 (« instruction budgétaire et comptable applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux »). Ainsi, à côté du budget principal du CIAS retraçant les fonctions communes (administration générale, ressources humaines...) prennent place deux budgets annexes dédiés respectivement à la résidence autonomie et au Clic.

En raison des fortes complémentarités et imbrications entre budgets principal et annexes, le règlement budgétaire et financier, prescrit légalement pour le seul budget principal sous M57, a vocation à régir l'ensemble de l'organisation financière du CIAS, y compris le Clic et la résidence.

1.1. Le calendrier budgétaire

Première étape du cycle budgétaire annuel, le **débat d'orientation budgétaire** doit intervenir dans les 10 semaines qui précèdent l'adoption du budget lui-même. Compte-tenu de la date de vote des budgets primitifs (cf. ci-dessous), il a lieu au cours du mois de septembre n-1.

Il s'appuie sur la présentation d'un rapport, portant sur le contexte dans lequel se déroule l'élaboration budgétaire (analyse des besoins sociaux, évolution des finances publiques, situation financière du CIAS et de L'agglo), sur les orientations générales à retenir pour l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels pris ou envisagés.

Ce débat de portée générale permet aux élus du conseil d'administration d'exprimer leurs opinions sur le projet budgétaire d'ensemble et permet à la vice-présidente du CIAS de présenter les choix budgétaires prioritaires pour l'année à venir.

Vient ensuite le **vote des budgets primitifs** proprement dits. Etant soumis à autorisation du conseil départemental de l'Ariège en tant qu'autorité de tarification des résidents bénéficiaires de l'aide sociale, le budget annexe résidence autonomie doit être adopté avant le 31 octobre de l'année précédente ; par souci de cohérence, et compte-tenu des flux financiers réciproques entre budgets du CIAS, c'est l'ensemble des décisions budgétaires, budgets principal et annexes, qui est adopté au cours du mois d'octobre.

A l'identique de L'agglo, le CIAS choisit de présenter et voter son budget par nature, complété d'une présentation croisée par fonction ; le vote du budget s'effectue par chapitre pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement. En conséquence, le contrôle de la disponibilité des crédits ne s'effectue qu'à partir des chapitres budgétaires.

Les inscriptions budgétaires sont préparées à partir des besoins des services, et de la prospective financière du CIAS actualisée pendant l'été ; les prévisions de dépenses et de recettes sont évaluées par les services gestionnaires de crédits (services du CIAS et services supports de L'agglo), en lien avec le pôle finances de L'agglo. Au vu des écarts constatés entre les demandes de crédits budgétaires et la prospective, une phase administrative d'échanges est menée entre le pôle finances et les services gestionnaires, sous l'autorité du directeur du CIAS et de la direction générale de L'agglo ; à l'issue, une nouvelle version du projet de budget est soumise à l'arbitrage de la vice-présidente du CIAS et du président de L'agglo.

Ces crédits votés au budget primitif du CIAS peuvent nécessiter d'être modifiées en cours d'exercice, au vu de l'exécution prévisionnelle :

- par l'adoption d'un **budget supplémentaire** au cours du premier semestre : reprise des résultats antérieurs et des restes à réaliser de l'exercice précédent, éventuellement ajustement des crédits pour maintenir l'équilibre entre recettes et dépenses ;
- par l'adoption d'une **décision modificative** en fin de second semestre, afin d'inscrire des recettes et dépenses non prévues au budget primitif.

Le pôle finances recense les demandes de crédits complémentaires sollicitées et justifiées par les gestionnaires de crédits ; ces demandes nouvelles sont arbitrées selon les mêmes modalités que pour le vote du budget primitif.

Dans les 3 mois suivant la clôture de l'exercice, le conseil d'administration entend, débat et arrête le **compte de gestion** élaboré par le service de gestion comptable de Foix, puis le **compte administratif** dressé par la vice-présidente du CIAS.

1.2. La fongibilité des crédits

Le vote des budgets du CIAS est effectué au niveau du chapitre pour chacune des sections. L'ordonnateur peut donc engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du crédit inscrit à ce chapitre et effectuer des virements de crédits à l'intérieur de ce chapitre budgétaire.

Dans le cadre de la nomenclature M57, et pour le seul budget principal, le conseil d'administration autorise la vice-présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements entre chapitres font l'objet d'une décision de la vice-présidente, qui doit être transmise au représentant de l'Etat pour être exécutoire dans les conditions de droit commun ; cette décision est également notifiée au comptable assignataire. Enfin, la vice-présidente informe le conseil d'administration du CIAS lors de sa plus proche séance.

1.3. L'information des élus

L'ensemble des délibérations budgétaires (budgets primitif et supplémentaire, décisions modificatives, compte administratif) sont accompagnés d'une note de présentation retraçant les

informations financières essentielles, à destination des membres du conseil d'administration, et adressés en même temps que la convocation à la séance où ils seront débattus.

Ces documents ont vocation à être ensuite mis en ligne sur le site internet de L'agglo, pour l'information des administrés.

1.4. Le soutien apporté par L'agglo Foix-Varilhes

✓ Frais de service commun des services supports

Afin d'assurer la continuité des services lors de la création du CIAS au 1^{er} juillet 2023, mais aussi l'optimisation du fonctionnement de l'établissement et la maîtrise des coûts induits, un service commun des services supports a été mis en place avec L'agglo, et assure la gestion administrative, juridique, financière, de ressources humaines et technique du CIAS.

Le remboursement des frais du service commun de L'agglo par le CIAS s'effectue sur la base de la quotité d'équivalents temps plein (ETP) mis en commun, et des missions assurées pour chaque partie ; le calcul est réalisé annuellement en amont de la préparation budgétaire par la direction des ressources humaines, sur le fondement du coût unitaire du service, et au vu de la moyenne des salaires bruts des agents concernés.

✓ Subvention d'équilibre de L'agglo

L'action sociale dans son ensemble, et les actions menées par le Clic en particulier constituent par définition des missions de service public non productives de revenus : une subvention de fonctionnement de L'agglo, établissement de rattachement, demeure indispensable à leur poursuite.

Concernant la résidence autonomie, l'objectif d'équilibre financier est plus prégnant, les redevances perçues auprès de résidents ayant vocation à couvrir les coûts du service.

Lors de la préparation budgétaire annuelle, la direction des finances procède à l'évaluation du besoin de subventionnement de L'agglo au CIAS, et sa ventilation entre les budgets principal et annexes ; cette subvention est déterminée au regard de la prospective financière du CIAS, des demandes de crédits annuels des services gestionnaires, et de la capacité financière de L'agglo, sous l'autorité du directeur du CIAS et du directeur général des services de L'agglo, et après arbitrage de la vice-présidente du CIAS et du président de L'agglo.

Cette subvention d'équilibre fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire lors de la séance précédant l'adoption des budgets par le CIAS.

1.5. Le conseil départemental de l'Ariège, autorité de tarification

Le budget primitif de la résidence autonomie adopté par le CIAS est transmis au conseil départemental de l'Ariège, en sa qualité d'autorité de tarification des résidents bénéficiaires de l'Aide sociale.

Après instruction et au vu des orientations de tarification retenues, le conseil départemental dresse un rapport de tarification contradictoire, et approuve les tarifs des résidents bénéficiaires de l'aide sociale, au titre de l'exercice considéré ; ceux-ci s'appliquent pour l'année civile, à compter du 1^{er} janvier de l'année (éventuellement avec effet rétroactif), et sont maintenus en vigueur jusqu'à l'approbation de nouveaux tarifs par arrêté du conseil départemental.

Le département de l'Ariège apporte également son soutien financier au CIAS via l'attribution de subventions au Clic et à la résidence (forfait autonomie), dans le cadre des conventionnements en cours.

2. La gestion budgétaire pluriannuelle

Le projet social du CIAS s'inscrit dans un cadre pluriannuel, et nécessite une programmation à moyen terme, afin d'anticiper, d'évaluer et d'ajuster la réalisation des actions décidées par le conseil d'administration.

2.1. La prospective financière du CIAS

L'évolution à moyen terme des dépenses et des recettes du CIAS, en fonctionnement comme en investissement, fait l'objet d'un exercice de prévision, en amont de la préparation budgétaire annuelle, afin de pouvoir apprécier la soutenabilité financière des projets portés par les services gestionnaires de crédits.

2.1.1. Le Plan Pluriannuel d'Investissement : opérations et enveloppes courantes

Le plan pluriannuel d'investissement est le document de planification des investissements rassemblant l'ensemble des projets ponctuels relatifs aux équipements (opérations, suivies ou non en autorisations de programme), ainsi que les enveloppes d'acquisition récurrentes ou de gros entretien du patrimoine du CIAS.

Pour chaque projet, le PPI récapitule son objet, son évaluation la plus actualisée du coût au terme de l'opération, la présentation de la ventilation des coûts au titre des exercices à financer.

La soutenabilité financière d'un PPI pour le CIAS et son contenu doivent faire l'objet d'une présentation lors du débat d'orientation budgétaire. Son actualisation est annuelle et concomitante à la préparation budgétaire.

2.1.2. Le Plan Pluriannuel de Fonctionnement

Le plan pluriannuel de fonctionnement a pour but d'évaluer les anticipations de dépenses et recettes de fonctionnement, au vu de la conjoncture, des évolutions de la réglementation et de l'environnement de l'établissement. De même, les coûts de fonctionnement induits par les opérations d'investissement doivent être retracés, afin d'apporter une vision sincère des engagements pluriannuels de l'établissement.

Le plan pluriannuel de fonctionnement est actualisé chaque année au moment de la préparation budgétaire, afin d'apprécier la soutenabilité financière des demandes d'inscription budgétaires des gestionnaires de crédits, et notamment l'autofinancement dégagé pour la couverture des opérations d'investissement figurant au PPI.

2.2. Les autorisations de programme et d'engagement (AP/AE)

Afin de limiter la mobilisation prématurée des crédits sur un seul exercice, les grands projets structurants du mandat sont gérés en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP), en vertu desquels le conseil d'administration autorise la vice-présidente à engager un programme pluriannuel pour la totalité de son montant, tout en n'inscrivant dans le budget de l'année que les dépenses relatives à l'exercice considéré. La même faculté est ouverte en section de fonctionnement (autorisation d'engagement).

La création, révision et clôture des AP et AE ne peuvent être actées que par le conseil d'administration, lors de l'adoption d'une décision budgétaire (budget primitif ou supplémentaire, décision modificative). Le vote portera sur le montant total de l'autorisation, ainsi que la ventilation des crédits de paiement par chapitre et exercice. Les autorisations créées demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation.

La révision des autorisations créées se fera *a minima* une fois l'an, lors de l'adoption du budget primitif ; au projet de délibération sera joint un bilan annuel d'exécution par autorisation, présentant notamment le montant des crédits consommés, engagés et disponibles.

L'inscription en autorisation de programme sera envisagée pour tout projet d'investissement ou attribution d'une subvention d'investissement correspondant à une opération d'envergure et s'étendant sur plusieurs exercices ; de même, le vote d'une autorisation d'engagement pourra intervenir pour toute dépense de fonctionnement résultant d'une convention, une délibération ou une décision, au titre desquels le CIAS s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers, à l'exception des frais de personnel.

Les crédits de paiement ouverts pour l'année n mais non consommés à la clôture de l'exercice sont automatiquement reportés sur l'exercice n+1, et peuvent être mandatés jusqu'à la prochaine délibération budgétaire révisant le montant des AP/AE.

2.3. Les dépenses imprévues

Sous le référentiel M57, des autorisations de programme ou d'engagement pour dépenses imprévues peuvent être votées par l'assemblée ; ces autorisations ne sont cependant pas dotées en crédits de paiement et ne participent donc pas à l'équilibre budgétaire de la section.

Pour chacune des deux sections du budget, le montant des crédits de dépenses imprévues ne peut être supérieur à 2 % des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

En cas d'opération pluriannuelle imprévue, la vice-présidente affecte l'AP ou l'AE pour dépense imprévue sur le chapitre où la dépense pluriannuelle est nécessaire et utilise les crédits de paiement de ce chapitre. Si ces crédits sont insuffisants, la vice-présidente peut procéder à un virement de crédits depuis un autre chapitre de la section ainsi abondé par le mécanisme de fongibilité des crédits dans les limites autorisées par l'assemblée. Les crédits doivent ensuite être inscrits lors des exercices futurs conformément à l'échéancier prévisionnel associé à l'engagement.

3. L'exécution budgétaire

3.1. La comptabilité d'engagement

L'engagement comptable est une obligation réglementaire qui s'impose à l'ensemble des services du CIAS et des services supports, tant en dépenses qu'en recettes, en fonctionnement comme en investissement. Il permet de constater l'engagement juridique et de réserver les crédits correspondants. Il précède la signature d'un contrat ou d'une convention ainsi que l'envoi des bons de commande aux fournisseurs. Il en résulte que toute prestation ou livraison de bien n'ayant pas fait l'objet d'un engagement préalable au service fait peut conduire au refus de payer ladite prestation ou livraison.

La demande d'engagement est formulée par le service gestionnaire de crédit, en lien avec le service bénéficiaire ; le cas échéant, le service gestionnaire doit se rapprocher de l'ensemble des services supports concernés (informatique, juridique, ressources humaines, techniques...), afin de s'assurer de la validité de la dépense au regard de leurs attributions respectives. L'engagement comptable est effectué par et sur les crédits du service qui assurera la vérification du service fait.

La demande d'engagement est matérialisée par l'émission d'un bon de commande pour les dépenses unitaires inférieures à 5 000 € (accompagné s'il y a lieu de pièces complémentaires telles que devis, contrat...), par une lettre de consultation signée du prestataire entre 5 000 € et 40 000 €, et par un marché public au-delà de ce seuil ; le service de la commande publique est obligatoirement saisi dans les deux derniers cas.

L'engagement comptable est alors visé par le directeur du CIAS et transmis au pôle finances de L'agglo, qui vérifie la disponibilité des crédits et enregistre l'engagement dans le logiciel de gestion financière. A l'issue du circuit de validation, l'engagement est signé par la vice-présidente du CIAS ou par toute personne ayant reçu délégation de signature.

L'engagement comptable doit toujours être antérieur à la livraison des fournitures ou au démarrage des prestations. A titre exceptionnel, et uniquement en cas d'urgence, l'engagement peut être effectué concomitamment.

3.2. La constatation du service fait et le règlement des dépenses

Le constat et la certification du service fait sont les étapes obligatoires préalables au mandatement et sont effectuées sous la responsabilité du service gestionnaire de crédits. Elles consistent à vérifier la totale concordance entre la commande, l'exécution de la prestation et la facture. L'attestation de service fait est nominative et engage celui qui a procédé à sa validation.

Toute facture adressée au CIAS doit être dématérialisée et déposée sur la plateforme Chorus pro. Aucun paiement relatif à un bon de commande et/ou un marché notifié par le CIAS ne pourra être effectué sur la base d'une facture qui ne serait pas dématérialisée par ce biais. Le dépôt de factures sur Chorus pro ne doit pas se conjuguer avec des envois au format papier qui, par défaut, ne sont plus traités sauf exception.

La constatation du service fait est effectuée par l'agent ayant effectivement suivi la réalisation de la prestation sur la base du bon de commande ou de tout autre document la détaillant ; le gestionnaire de crédit vérifie les éléments de la liquidation (quantité, prix unitaire, remises...) et valide le montant définitif de la dépense.

Le pôle finances de L'agglo prend en charge la facture validée et émet le mandat auprès du service de gestion comptable.

Le paiement des factures du secteur public est soumis à un délai global de paiement de 30 jours, courant à compter de la réception de la facture (dépôt de la facture sur Chorus Pro), réparti :

- 20 jours pour les services de la collectivité, regroupant la constatation du service fait et la vérification de la liquidation par le service gestionnaire, et jusqu'au mandatement par le pôle finances de L'agglo
- 10 jours pour le service de gestion comptable, incluant les contrôles légaux et le paiement proprement dit.

Afin de s'assurer de la tenue du délai de paiement à la charge de la collectivité, un suivi des factures reçues en attente de paiement sera effectué régulièrement et *a minima* chaque semaine entre le service gestionnaire et le pôle finances de L'agglo.

3.3. La perception des recettes

Si l'engagement juridique des recettes ne revêt pas de caractère obligatoire d'un point de vue réglementaire, l'enregistrement de la recette dès la constatation des droits détenus par le CIAS à l'égard d'un tiers débiteur facilite le suivi des ordonnancements, fluidifie la couverture des dépenses en termes de trésorerie, et simplifie les opérations de recouvrement par le comptable public.

La facturation des redevances locative, de service et d'alimentation pour les occupants de la résidence autonomie sont émises mensuellement à terme échu. L'agent comptable du CIAS transmet, dans les quinze premiers jours du mois suivant, les données nécessaires à l'émission des titres auprès des redevables au pôle finances de L'agglo, qui procède alors à l'ordonnement. Le service de gestion comptable en charge du recouvrement procède au rapprochement et émarge le titre avec le paiement réalisé.

Pour les appels de contributions auprès de partenaires institutionnels (règlement de l'aide sociale, subventions...), la direction du CIAS procède au montage des dossiers et production des pièces justificatives, avec l'aide des services supports concernés ; les factures sont déposées sur le portail Chorus pro, avec l'ensemble des documents attestant des droits acquis, selon le calendrier de versement indiqué dans les pièces justificatives.

3.4. Les provisions

Les provisions obligatoires prescrites par le code général des collectivités territoriales surviennent lors de l'apparition d'un risque ou la constatation d'une dépréciation d'un élément d'actif.

Le CIAS adopte le régime semi-budgétaire des provisions, afin de se constituer un fonds de réserve (dépense réelle de fonctionnement ne donnant pas lieu à l'inscription concomitante d'une recette d'investissement).

Les provisions sont évaluées en fin d'exercice, puis sont réajustées au fur et à mesure de la variation des risques ou de la dépréciation des comptes de tiers, et au minimum une fois par an.

3.5. Les délégations de compétences et de signature

Le président de L'agglo est président de droit du CIAS. Toutefois, il est convenu que la vice-présidente du CIAS exerce la gestion courante du CIAS en lieu et place du président. A ce titre, le conseil d'administration délègue par délibération une partie de ses attributions à la vice-présidente, qui rend compte au conseil des décisions prises dans ce cadre (cf. délibération du 3 mai 2023).

La signature des engagements, des contrats et bordereaux est de la compétence de la vice-présidente, qui peut déléguer sa signature à un ou plusieurs agents de l'établissement (directeur du CIAS, directeur de pôle support de L'agglo...).

La délégation de signature est formalisée par un arrêté de la vice-présidente, signé du bénéficiaire de la délégation ; l'arrêté est transmis au contrôle de légalité pour porter ses effets juridiques.

Les délégations de signature accordées sont conservées dans un dossier tenu au pôle ressources humaines de L'agglo, et font l'objet d'une revue régulière pour s'assurer de leur validité.

3.6. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice et les restes à réaliser

Le rattachement des charges et des produits est un mécanisme comptable qui permet de relier à un exercice toutes les dépenses et recettes qui s'y rapportent ; il s'agit en pratique de dépenses et de recettes dont le service fait ou le droit acquis a été constaté sur l'exercice mais n'ayant pu faire l'objet d'un mandat ou d'un titre avant la clôture comptable.

Chaque année, une communication spécifique du pôle finances adressée aux services gestionnaires précise les modalités de gestion des engagements non soldés en fin d'exercice (calendrier, apurement). Le seuil en-deçà duquel le rattachement d'une dépense n'est pas réalisé est fixé à 100 € TTC.

Les engagements en dépenses et recettes d'investissement qui n'auraient pas été soldés à la fin de l'exercice budgétaire sont inscrits en restes à réaliser, après validation du pôle finances. Les engagements non reportés sont soldés. L'état des restes à réaliser est signé de la vice-présidente, et produit à l'appui du compte administratif.

En ce qui concerne les recettes, l'inscription en restes à réaliser ne doit concerner que les recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titre ; le service gestionnaire doit être en mesure de justifier le caractère certain de la recette (contrat, convention, décision d'attribution de la subvention...).

4. La gestion patrimoniale

3.7. La gestion des immobilisations et la tenue de l'inventaire

Le CIAS dispose d'un patrimoine propre, constitué soit par dotation de L'agglo de rattachement (dotation en pleine propriété des biens meubles antérieurement affectés à l'activité transférée et nécessaires à sa poursuite), soit par acquisition pour son propre compte. En revanche, l'actif bâtiminaire est conservé en pleine propriété par L'agglo, qui en assure l'ensemble des charges d'entretien et de grosses réparations.

Le suivi des immobilisations est sous la responsabilité conjointe de l'ordonnateur, à travers la tenue de l'inventaire, et du comptable, à travers l'état de l'actif. Afin de réaliser ce recensement, chaque liquidation d'investissement doit être rattachée par le comptable public à un élément de patrimoine identifié par un numéro d'inventaire unique dans le logiciel financier.

La comptabilisation des opérations d'entrées et de sorties d'immobilisations, ainsi que des amortissements de l'année font l'objet en fin d'exercice d'un état récapitulatif, en vue du rapprochement avec l'état de l'actif du comptable.

Un travail de mise à jour de l'inventaire en commun accord avec le service de gestion comptable pourra être entrepris chaque année, portant notamment sur la sortie des biens de faible valeur totalement amortis.

3.8. Les dotations aux amortissements

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation irréversible d'un bien résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques, et de dégager des ressources destinées à le renouveler. En principe, la durée d'amortissement est calculée pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata du temps prévisible d'utilisation.

Pour le CIAS, l'amortissement n'est obligatoire que pour les biens meubles, les biens immatériels (en particulier les études non suivies de travaux de réalisation) et les subventions d'équipement versées ; il s'impose également pour les immeubles de rapport ou participant à des activités commerciales ou industrielles.

La politique d'amortissement du CIAS est définie ci-dessous selon les règles suivantes :

- Les biens de faible valeur (inférieur à 1 000 €) ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an
- Les plans d'amortissement en cours à la date de l'adoption du présent règlement peuvent être poursuivis à l'identique jusqu'à l'amortissement complet des biens concernés
- L'amortissement s'effectue au *pro rata temporis*, à compter de la date de mise en service du bien ; sauf exception, la date d'émission du mandat est retenue comme date de mise en service
- par dérogation, l'amortissement peut être comptabilisé en année pleine pour les biens de faible valeur (cf. seuil ci-dessus), au cours de l'exercice suivant leur acquisition
- les subventions d'équipement perçues pour des biens amortissables doivent être amorties sur la même durée d'amortissement que celle des biens qu'elles ont financés
- les immobilisations reçues à disposition ou en affectation sont amorties selon les mêmes modalités que les immobilisations détenues en propre
- les durées d'amortissement des immobilisations acquises à partir du 1^{er} janvier 2024 sont indiquées par typologies de biens dans le tableau ci-dessous :

Typologie de biens	M57	M22	Durée
Frais d'étude et d'insertion non suivis de réalisation :	2031, 2033	2031, 2033	1 an
Frais de recherche et de développement :	2032	2032	1 an
Subventions d'équipement ou fonds de concours versés :	204	-	1 an
Concessions, brevets, licences, logiciels, etc... :	2051	205	1 an
Autres immobilisations incorporelles :	208	208	1 an
Installations, matériels et outillages techniques :	2158	215	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers ;	2181	2181	5 ans
Véhicules :	21828	2182	5 ans
Matériel informatique :	21838	2183	3 ans
Matériel de bureau :	21848	2183	10 ans
Mobilier :	21848	2184	10 ans
Matériel de téléphonie :	2185	2183	3 ans
Autres immobilisations corporelles :	2188	2188	5 ans
Immeuble productif de revenu sauf si affecté à l'usage du public :	2132, 21352, 2142	21312, 2135, 2145	20 ans



REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/37**Finances / Budget principal – budget primitif pour 2024**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, et par extension aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu les délibérations du conseil d'administration du CIAS du 9 octobre 2023 adoptant le référentiel M57 et le règlement budgétaire et financier à compter de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes du 27 septembre 2023 portant attribution d'une subvention au CIAS L'agglo Foix-Varilhes pour 2024 ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet d'assurer les missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la

résidence autonomie Bleu printemps et le centre local d'information et de coordination (Clic), à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant que le CIAS constitue un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le budget est régi par l'instruction comptable M57 (« budget principal du CIAS ») ;

Considérant que la résidence autonomie, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régie par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe résidence autonomie ») ;

Considérant que le Clic, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régi par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe Clic ») ;

Considérant que les services administratifs du CIAS, suivis au sein de son budget principal et qui ne donnent pas lieu à perception de recettes, nécessitent l'attribution d'une subvention d'un montant de 52 000 € au titre de l'exercice 2024 ;

Il est présenté au conseil d'administration le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2024, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Budget primitif pour 2024
Chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	540.601,70
Chapitre 74 Dotations, subventions et participations	59.100,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	599.701,70
Chapitre 011 Charges à caractère général	25.960,00
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	572.491,70
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	1.250,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	599.701,70

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **ADOPTER** le présent budget primitif pour 2024, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Article 2 : **AUTORISER** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre intercommunal d'action sociale : CIAS L'agglo Foix-Varilhes (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

REÇU LE :

- 9 NOV. 2023

SGCD FOIX

Numéro SIRET : 20010047700013

POSTE COMPTABLE : SGC de FOIX

M. 57

Budget primitif

Vote par nature

BUDGET : Budget principal du CIAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
 (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexé.
 (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
- B - Modalités de vote du budget 5
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

- A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
- B1 - Présentation des AP votés 10
- B2 - Présentation des AE votés 11
- C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12
- C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15
- D1 - Balance générale - Dépenses 17
- D2 - Balance générale - Recettes 19

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 27
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 31
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 34
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 37

IV - Annexes

- A - Présentation croisée 39
- A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 42
- A1.01 - Opérations non ventilables 43
- A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 46
- A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 47
- A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 48
- A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 51
- A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 54
- A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 57
- A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 58
- A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 61
- A1.906 - Fonction 6 - Action économique 63
- A1.907 - Fonction 7 - Environnement 66
- A1.908 - Fonction 8 - Transports 70
- A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 72
- A2.01 - Opérations non ventilables 73
- A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 76
- A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 77
- A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 78
- A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 81
- A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 84
- A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 87
- A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 88
- A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 89
- A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 92
- A2.936 - Fonction 6 - Action économique 94
- A2.937 - Fonction 7 - Environnement 97
- A2.938 - Fonction 8 - Transports 101
- B - Annexes patrimoniales 102
- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 106
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 107
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de laux 107
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 107

- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
 - B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 - B3.1 - Etat des provisions constituées
 - B3.2 - Etalement des provisions
 - B4 - Etat des charges transférées
 - B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
 - B6 - Prêts
 - B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
 - B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
 - B7.3 - Etat des emprunts garantis
 - B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
 - B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
 - B7.6 - Etat des marchés de partenariat
 - B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
 - B7.8 - Autres engagements donnés
 - B7.9 - Autres engagements reçus
 - B8 - Subventions versées
 - B9 - Etat du personnel
 - B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
 - B11.1 - Liste des organismes de regroupement
 - B11.2 - Liste des établissements publics créés
 - B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C - Annexes budgétaires**
- C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses
 - C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes
- D - Autres éléments d'information**
- D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligibles en budget annexe
 - D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
 - D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
 - D3 - Décisions en matière de taux
 - D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement
 - D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
 - D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- V - Arrêté et signatures**
- A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :
 dans la présentation ci-dessus, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les ingés et taxes non affectés, les dotations et participations,
 la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les flux de fonctionnement des groupes d'éta en fonctionnement ;
 les opérations d'ordre doivent figurer en blanc.

(1) A utiliser également que les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un
 engagement budgétaire et financier conformément à l'article L.5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renonce pas aux annexes D2.1 et C2.2 de la
 partie V - Annexes ». Les projets de décisions d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget »,
 ainsi que les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et
 d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES		I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Informations statistiques		Informations statistiques	
Informations fiscales (N-2)		Informations fiscales (N-2)	
Population brute		18.24	18.24
Indicateur de ressourçement fiscalisé ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00	0.00
Informations financières - ratios		Informations financières - ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00	0.00
2	Revenues réelles de fonctionnement / population	0.00	0.00
3	Excédent de fonctionnement / population	0.00	0.00
4	Excédent de dette / population (2) (3)	0.00	0.00
5	DOF / population	0.00	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	100.00 %	100.00 %
7	Dépenses d'équipement brutes / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00 %	0.00 %
8	Dépenses d'investissement brutes / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00 %	0.00 %
9	Excédent de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00 %	0.00 %
10	Equilibre budgétaire / dépenses réelles de fonctionnement (2) (3)	0.00 %	0.00 %

(1) Le calcul de cet indicateur nécessite des données statistiques et financières spécifiques. Au moment de leur saisie, les données relatives à la population de la commune sont à jour au 31 décembre de l'année précédente. Les données relatives aux dépenses et aux recettes sont à jour au 31 décembre de l'année précédente.

(2) La DOF (Dotation de l'Etat) est le produit de la population de la commune par le taux de la DOF fixé par le décret n° 2019-1000 du 17 octobre 2019. Le montant de la DOF est fixé par le décret n° 2019-1000 du 17 octobre 2019. Le montant de la DOF est fixé par le décret n° 2019-1000 du 17 octobre 2019.

(3) Le calcul de cet indicateur nécessite des données statistiques et financières spécifiques. Au moment de leur saisie, les données relatives à la population de la commune sont à jour au 31 décembre de l'année précédente. Les données relatives aux dépenses et aux recettes sont à jour au 31 décembre de l'année précédente.

(4) Pour les opérations de dette, les montants sont en valeur absolue.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

C2

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser évalués conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement comprennent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

C3

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser évalués conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement comprennent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dons, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cybs de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations entre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Voir état 18 pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formelle par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.
 (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé ou telle cède.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV.65).
 (7) DF (023 = RI 023 / DI 040 = RF 042 / RI 040 = DF 042 / DI 041 = RF 041).
 (8) La chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

Numero	Libellé	Chapitres (1)	Restant
TOTAL			0,00
* AE de dépenses imputées (2)		072	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Hors des AE, les dépenses sont imputées sur le compte d'opération du budget. Ces comptes des AE relient la ou les unités opérationnelles affectées aux dépenses du budget.
 (2) L'ensemble des AE de dépenses imputées est réparti sur les différents chapitres de la section des dépenses.

reglementaires applicables.
 (12) Solde de l'exécution DF 025 + DF 042 + RF 042 ou solde de l'exécution RI 024 + RI 040 + RI 040.
 (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Rectes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Veto de l'assemblée	TOTAL (= RAR + veto)
018	NSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (exp-es) (sauf le 130) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Cotisations, loyers divers et redevances (sauf 1069)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Autres subventions, invest, non versés (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Opérations de cession (DA, Rége) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Chapitres d'opérations pour le compte de loys (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes totales d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

027	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations péroratoires (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R 101 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						0,00

Pour information :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR	0,00

(1) Voir état 1.8 pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par la collectivité pour l'exercice N.
 (3) Veto des recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Sur les 15, 16 et 16443.
 (5) Révisé, il change de chapitre 22, ainsi que les recettes d'investissement rattachées sur les biens reçus en affectation. En outre, il relie le chapitre 19, l'opération de vote, effectuée sur un exercice antérieur.
 (6) Le compte 1168 n'est pas un chapitre mais un article de chaque 10.
 (7) Le compte 136 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
 (8) A servir uniquement lorsque la collectivité affecte une dotation filiale en espèces au profit d'un service public non autonome qui a été créé.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (10) DF 027 = RI 024 ; DF 040 = RI 040 + DF 042 ; DF 041 = RI 041.
 (11) Les comptes 16, 26, 28, 46 et 48 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions réglementaires et

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							II
							C2
Chap.	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général (3)	10 864,20	0,00	25 390,00	25 390,00	25 390,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	282 527,80	0,00	572 491,70	572 491,70	572 491,70	
014	Affectations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courantes (sauf 6586) (3)	200,00	0,20	1 250,00	1 250,20	1 250,20	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion, courantes	293 382,00	0,20	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux équipements, dépenses d'équipements (hors subventions) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	293 382,00	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	293 382,00	0,20	599 701,70	599 701,70	599 701,70	

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		599 701,70

(1) Voir état B pour le comparatif par rapport au budget précédent.
 (2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.
 (4) DF 023 = RI 023 ; DI 040 = RC 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043
 (5) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail par chapitre et la collectivité à côté pour le régime des dépenses budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT							II
							C2
Chap.	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Affectations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	279 382,00	0,00	540 601,70	540 601,70	540 601,70	
73	Impôts et taxes (sauf le 7311)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7311	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	13 006,00	0,00	59 100,00	59 100,00	59 100,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes de gestion courante	293 382,00	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (hors budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	293 382,00	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	293 382,00	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		599 701,70

Pour information :

Il s'agit, pour le budget, d'un équilibre, des annulés mutans correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
 DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
 D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

- (1) Voir état B pour le comparatif par rapport au budget précédent.
- (2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.
- (4) DF 023 = RI 023 ; DI 040 = RC 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043
- (5) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité à côté pour le régime des dépenses budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et applicables.
- (6) Seule de l'opération DF 023 - DF 042 - RF 043 ou seule de l'opération RI 023 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE - DEPENSES

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf Titres non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Cofin. de liaison : affectation (SA-Véhic.)	0,00	0,00	0,00
20	Travaux des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20A	Immobilisations incorporelles (sauf 20A1)(3)(4)(5)	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées (3) (4) (10)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en location (3) (5)	0,00	0,00	0,00
01B	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
35	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
73B	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
48F	Charges et rep. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59	Dépreciation des comptes fournisseurs (4)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

D.001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE REPERCU OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	FONCTIONNEMENT	25 960,00		25 960,00
012	Charges à caractère général (8)	572 497,70		572 497,70
014	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
016	Amortissements de produits	0,00		0,00
017	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RAR	0,00		0,00
06	Achats et variation des stocks	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 65B)(6) (5)	1 250,00		1 250,00
65B6	Frais fonctionnement des groupes d'éclairage	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (8)	0,00		0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00		0,00
71	Produits et stocks (ou déstockage)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	599 707,70	0,00	599 707,70

D.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre "non budgétaires".

(2) Voir les liens des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 72

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 69F.

(4) Des dépenses ne sont à reconnaître que si la collectivité approuve le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

(5) Hors dépenses opérationnelles.

(6) Sans fin des opérations pour compte de tiers figure sur ces cas (voir le détail en 67.35).
 (7) A valoir uniquement dans le cas où la collectivité effectuait une création (bilan au profit) d'un service public ou de la seule entreprise municipale.
 (8) A valoir uniquement dans le cas où la collectivité effectuait des achats sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 69B et 69F.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est le chapitre globalisé regroupant les comptes 224 et 229.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE - RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)		OPERATIONS D'ORDRE (2)	TOTAL
INVESTISSEMENT	OPERATIONS REELLES (1)		
10 Dotation, vons divrs et retrans (sauf 1066)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (loques) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf titres non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18 Opérations de location : affranchissement (RA, Agie)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (8)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations acquises en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
3 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3 ...	0,00	0,00	0,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
46 Charges à rmp. sur opérations exercées	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de financement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

R 1066 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)		OPERATIONS D'ORDRE (2)	TOTAL
FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES (1)		
013 Attributions de charges (6)	0,00	0,00	0,00
018 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et ventes de stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, travaux, ventes diverses	840 681,70	0,00	840 681,70
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	58 100,00	0,00	58 100,00
74 Dotations et participations (8)	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total	898 781,70	0,00	898 781,70

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 898 781,70

(1) Y compris les opérations effectuées au rattachement et les opérations d'ordre sont budgétaires.
 (2) Voir le libellé des opérations d'ordre de finalisation budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Les totaux indiqués au chapitre 03.
 (4) Ces chapitres ne sont à retenir que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux résolutions, délibérations et réglementations applicables.
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le libellé en V.85).
 (6) Au bilan uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation en fonds au profit d'un service public doté de la pleine autonomie financière.
 (7) Au bilan uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.
 (8) Les recettes financières au chapitre 018 et 07.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204.

III - VOTE DU BUDGET		SECTION D'INVESTISSEMENT - VIRE GLOBALE - RECETTES		III	
Chapitre	Pourcentage du budget principal (1)	RECETTES	Proportions indivisibles	Vote de l'assemblée	TOTAL (PART 1 + Vote)
		RECETTES		II	II + I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Subventions et dotations affectées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11 Subventions et dotations affectées (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 RE et FSEI non budgétaires (16)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Subventions affectées (20)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Subventions affectées (21)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (22)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations acquises (23)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12 Dotations, aides directes et reversements (12)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Aides subventionnées investies non versées (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14 Emprunts et dettes assimilées (14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 Cofinancements affectés (15)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cofinancements affectés (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Participations et créances participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (27)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations (24)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Charges financières pour emprunts et dettes (45)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07 Virement de la section de fonctionnement (07)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08 Contributions entre entités, sous-sections (08)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09 Contributions participations (09)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le budget principal du CAS est composé de recettes et de dépenses. Les recettes sont classées en trois catégories : 1) Recettes d'équipement, 2) Recettes financières, 3) Recettes d'ordre. Les dépenses sont classées en trois catégories : 1) Dépenses d'équipement, 2) Dépenses financières, 3) Dépenses d'ordre. Le budget principal du CAS est équilibré, c'est-à-dire que le total des recettes est égal au total des dépenses. Le budget principal du CAS est voté par l'assemblée générale des citoyens de la commune. Le budget principal du CAS est mis en œuvre par le maire de la commune. Le budget principal du CAS est révisé chaque année.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAF N+1	Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire (3)	Propositions nouvelles	Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire	Pour information crédits gérés dans le cadre d'un AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RANK + vote)
D17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Chapitre, article, sous-article, section, sous-section, sous-sous-section.
 (2) Pour mémoire, budget précédent.
 (3) Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire.
 (4) Propositions nouvelles.
 (5) Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire.
 (6) Pour information crédits gérés dans le cadre d'un AP.
 (7) Pour information crédits gérés hors AP.
 (8) TOTAL (RANK + vote).

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES DE CAPITAL PAR ARTICLE									
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAF N+1	Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire (3)	Propositions nouvelles	Voie de passivités sur les AP hors du budgetaire	Pour information crédits gérés dans le cadre d'un AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RANK + vote)	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VAIE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 31/12/N	RAE N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à remplir uniquement lorsque l'opération est rattachée à une AP.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III	A2.3
III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

CIAS L'aggio Foix-voillhes - Budget principal du CIAS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (€)	PARM1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (col.1+4+5)
				A	B	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 FISA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subvention fonctionnement hors ISM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunt et autres emprunts hors ISM (art. 13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Investissements imprévisibles hors ISM (art. 14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20a Subvention équipement, matériel (art.14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Investissements matériels (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Investissements matériels en atténuation (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Investissements matériels (B) (art.14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
47 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
83 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
88 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
91 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
96 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
97 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
99 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100 Autres investissements matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (2) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (3) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (4) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (5) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (6) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (7) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (8) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (9) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.
 (10) : Montant des crédits affectés à l'exécution de la loi de finances.

01) Les dépenses imputées sur crédits sont :
 02) Les dépenses imputées sur crédits sont :
 03) Les dépenses imputées sur crédits sont :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VIE D'ENSEMBLE - AE MOUVABLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										III	
										B	
CHGP	Libellé	Pour mémoire, budget précaution (1)	MAR N+1	Yves de l'ensemble des AE (hors des AE budgétaires) (2)	Prévisions municipales	Yves de l'ensemble des AE (hors des AE budgétaires) (2)	Information glanée dans le cours de l'année AE	Pour information, déficits hors AE	TOTAL (PAR N+1 + Yves)	III + I + II	B
	TOTAL	293 302,00		0,00	599 701,70	599 701,70	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
011	Charges Courantes générales (3)	19 654,22		0,00	23 982,00	23 982,00	0,00	23 982,00	23 982,00	23 982,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	282 527,86		0,00	572 491,70	572 491,70	0,00	572 491,70	572 491,70	572 491,70	
014	Impôts et taxes	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
015	Produits de produits	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSB - Rétributions de l'ENM	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
018	Autres charges de gestion courante (hors 6506) (3)	705,00		0,00	1 225,00	1 225,00	0,00	1 225,00	1 225,00	1 225,00	
0506	Frais d'abonnement et groupés	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	293 302,00		0,00	599 701,70	599 701,70	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
06	Charges financières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
07	Charges spéciales (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
08	Dotation aux provisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imputées (dans le cadre de la loi)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses réelles	293 302,00		0,00	599 701,70	599 701,70	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
027	Virement de (à) crédits	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Crédits réservés (hors virements de crédits)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
047	Crédits réservés (hors virements de crédits)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de fonctionnement	293 302,00		0,00	599 701,70	599 701,70	0,00	599 701,70	599 701,70	599 701,70	
	0001 Resultat reporté au antérieur (3)									0,00	

(1) Valeur des dépenses imputées sur crédits.
 (2) Les dépenses imputées sur crédits sont :
 (3) Les dépenses imputées sur crédits sont :

Il s'agit d'un budget prévisionnel. Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.
 Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.
 Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.

Chap. art. (N)	Lieu dit	Pour le budget principal (2)	RAAR N-1	Vote ou l'assemblée sur les AEs de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Information Crédits grevés dans le RAAR	Pour l'information Crédits grevés dans le RAAR	TOTAL (RAAR N-1 + Vote)
207	RSA / Régularisation des RAAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres dépenses de gestion courante (budget de 6596) (2)	200,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 450,00
65911	Crédit d'entretien - Infrastructure en charge	195,00	0,00	0,00	1 240,00	1 240,00	0,00	1 240,00	1 435,00
65998	Autres	5,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65996	Frais fonctionnement des installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	200 000,00	0,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	1 450 000,00
67	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
83	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
88	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
91	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
95	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
96	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
97	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
99	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail des valeurs ICNE au compte 66112 (10)	
Montant des ICNE au 31/12/2023	0,00
Montant des ICNE au 31/12/2024	0,00
Différence ICNE N-1 - ICNE N-1	0,00

Il s'agit d'un budget prévisionnel. Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.
 Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.
 Les données financières sont des estimations et ne constituent pas une garantie de paiement.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - REVENUS DE LA FABRIQUE

Chap / Art (1)	Libellé	Tout révisité Budget 2024	RAR (1)	Propositions financières	Vote de l'assemblée financière	Total RAR (1) - Total III - 1 - 1
C15	TOTAL	219 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0149	Atteintes de 0% (0% (1))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0458	Fonctionnement de la fabrique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C16	APA	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C17	C24 / Requalification de RAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0141	Travaux de maintenance	217 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7092	Mise à jour de la liste des membres	219 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (001/731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Crédits et participations (2)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation CFP de la fabrique	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Revenus divers (001/771)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
772	Revenus divers (002/772)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Revenus divers (003/773)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Revenus divers (004/774)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Revenus divers (005/775)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
776	Revenus divers (006/776)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Revenus divers (007/777)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Revenus divers (008/778)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
779	Revenus divers (009/779)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
780	Revenus divers (010/780)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Revenus divers (011/781)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
782	Revenus divers (012/782)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
783	Revenus divers (013/783)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
784	Revenus divers (014/784)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
785	Revenus divers (015/785)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
786	Revenus divers (016/786)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
787	Revenus divers (017/787)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
788	Revenus divers (018/788)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789	Revenus divers (019/789)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
790	Revenus divers (020/790)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
791	Revenus divers (021/791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
792	Revenus divers (022/792)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
793	Revenus divers (023/793)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
794	Revenus divers (024/794)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
795	Revenus divers (025/795)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
796	Revenus divers (026/796)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
797	Revenus divers (027/797)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
798	Revenus divers (028/798)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
799	Revenus divers (029/799)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
800	Revenus divers (030/800)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
801	Revenus divers (031/801)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
802	Revenus divers (032/802)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
803	Revenus divers (033/803)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
804	Revenus divers (034/804)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
805	Revenus divers (035/805)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
806	Revenus divers (036/806)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
807	Revenus divers (037/807)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
808	Revenus divers (038/808)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
809	Revenus divers (039/809)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
810	Revenus divers (040/810)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
811	Revenus divers (041/811)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
812	Revenus divers (042/812)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
813	Revenus divers (043/813)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
814	Revenus divers (044/814)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
815	Revenus divers (045/815)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
816	Revenus divers (046/816)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
817	Revenus divers (047/817)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
818	Revenus divers (048/818)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
819	Revenus divers (049/819)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
820	Revenus divers (050/820)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
821	Revenus divers (051/821)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
822	Revenus divers (052/822)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
823	Revenus divers (053/823)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
824	Revenus divers (054/824)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
825	Revenus divers (055/825)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
826	Revenus divers (056/826)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
827	Revenus divers (057/827)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828	Revenus divers (058/828)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
829	Revenus divers (059/829)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
830	Revenus divers (060/830)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
831	Revenus divers (061/831)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
832	Revenus divers (062/832)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
833	Revenus divers (063/833)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
834	Revenus divers (064/834)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
835	Revenus divers (065/835)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
836	Revenus divers (066/836)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
837	Revenus divers (067/837)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
838	Revenus divers (068/838)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839	Revenus divers (069/839)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
840	Revenus divers (070/840)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
841	Revenus divers (071/841)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
842	Revenus divers (072/842)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
843	Revenus divers (073/843)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
844	Revenus divers (074/844)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
845	Revenus divers (075/845)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
846	Revenus divers (076/846)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
847	Revenus divers (077/847)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
848	Revenus divers (078/848)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849	Revenus divers (079/849)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
850	Revenus divers (080/850)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
851	Revenus divers (081/851)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
852	Revenus divers (082/852)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
853	Revenus divers (083/853)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
854	Revenus divers (084/854)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
855	Revenus divers (085/855)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
856	Revenus divers (086/856)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
857	Revenus divers (087/857)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
858	Revenus divers (088/858)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859	Revenus divers (089/859)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
860	Revenus divers (090/860)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
861	Revenus divers (091/861)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862	Revenus divers (092/862)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863	Revenus divers (093/863)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
864	Revenus divers (094/864)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
865	Revenus divers (095/865)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
866	Revenus divers (096/866)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
867	Revenus divers (097/867)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
868	Revenus divers (098/868)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
869	Revenus divers (099/869)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
870	Revenus divers (100/870)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfisciales » (compte 73121) (9)

Montant par	0,00
Compte de	0,00
Montant par	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant par	0,00
Compte de	0,00
Montant par	0,00

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - REVENUS DE LA FABRIQUE

Chap / Art (1)	Libellé	Tout révisité Budget 2024	RAR (1)	Propositions financières	Vote de l'assemblée financière	Total RAR (1) - Total III - 1 - 1
C15	TOTAL	219 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0149	Atteintes de 0% (0% (1))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0458	Fonctionnement de la fabrique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C16	APA	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C17	C24 / Requalification de RAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0141	Travaux de maintenance	217 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7092	Mise à jour de la liste des membres	219 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (001/731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Crédits et participations (2)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation CFP de la fabrique	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Revenus divers (001/771)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
772	Revenus divers (002/772)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Revenus divers (003/773)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
774	Revenus divers (004/774)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Revenus divers (005/775)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
776	Revenus divers (006/776)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Revenus divers (007/777)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Revenus divers (008/778)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
779	Revenus divers (009/779)	0,				

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)		IV - ANNEXES				IV
		5	7	9	9	A1
Chapitre nature	Libellé	Autofinancement des investissements et travaux	Emprunt	Travaux	Fonction en réserve	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEFENSES					
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA, Npg)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
04	Produits des ventes d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA, Npg)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		IV - ANNEXES				IV	
		0	1	2	3	4	6.4
Chapitre nature	Libellé	Services gérés aux tiers (01 et Gestion des fonds participatifs)	Gestion des fonds participatifs	Emprunt, formation prof. approfondissage	Dot., rés. spé., indiv., sports, habit.	Dotation, fonds RSA	RSA
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEFENSES						
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA, Npg)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
04	Produits des ventes d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA, Npg)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIAS L'aggio Fain-Vurillics - Budget principal du CIAS - EP - 2024

Chambre n°25	Libelle	5 Aménagement des territoires et habitat 300	6 Action communale 000	7 Emplois 000	8 Transport 000	9 Fonction de réserve 000	TOTAL 000
	Dotation plus complète de base						

CIAS L'aggio Fain-Vurillics - Budget principal du CIAS - BP - 2024

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION GROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A.01
1 - OPERATIONS NON VENTILAGES		
Article	Libelle	de
000	000	000
000	000	000

(1) Détailler les montants à voir en fin.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1900

FUNCTION 6 - Services généraux

Fonction / Service / Rubrique	01 - Services généraux						08 - Mutations
	022 - Autres services divers	021 - Personnel	023 - Matériel, fournitures, communications	024 - Nive et dépenses	025 - Charges et dépenses budgétaires	026 - Subventions	
EXPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les montants à titre d'infos.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1900

FUNCTION 6 - Services généraux (suite 1)

Fonction / Service / Rubrique	01 - Services généraux						08 - Mutations
	021 - Matériel, fournitures	022 - Charges et dépenses budgétaires	023 - Personnel	024 - Nive et dépenses	025 - Subventions	026 - Matériel, fournitures	
EXPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les montants à titre d'infos.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1301

FUNCTION 1 - Sécurité

Article / compte analytique (1)	10	11	12	13	14	15	16	TOTAL DU FONCTION
	Services communs	Personnel	Matériel	Travaux et études	Logement et habitat	Transport	Autres	
COMPTE	010	020	030	040	050	060	070	080
RESULTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Valeur au compte à jour (1/1/24)

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1302

FUNCTION 3 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte analytique (1)	20	21	22	23	24	25	26	TOTAL DU FONCTION
	Services communs	Personnel	Matériel	Travaux et études	Logement et habitat	Transport	Autres	
COMPTE	010	020	030	040	050	060	070	080
RESULTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Valeur au compte à jour (1/1/24)

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 - Cultures, vie agricole, jardins, sports et loisirs

Niveau / compte nature (1)	III - FONCTIONS										Total	
	311 Agriculture et sylviculture	312 Pêche, chasse, cynégautique	313 Jardins et parcs	314 Sports et loisirs	315 Services culturels	316 Théâtre et spectacles vivants	317 Cinéma et autres spectacles	318 Participations financières	319 Participations financières	320 Participations financières		321 Participations financières
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Niveau du compte de rattachement

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 - Cultures, vie agricole, jardins, sports et loisirs (suite 1)

Niveau / compte nature (1)	III - FONCTIONS										Total
	321 Services culturels	322 Sports et loisirs	323 Jardins et parcs	324 Cinéma et autres spectacles	325 Participations financières	326 Participations financières	327 Participations financières	328 Participations financières	329 Participations financières	330 Participations financières	
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Niveau du compte de rattachement

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.9A3

FONCTION 3 - Quillev, vie sociale, leuance, sports et loisirs (suite 2)

Fonction / sous-fonction (1)	33 - Intermunicipaliteit			34 - Diversiteit		Totaal de uitgaven (2)
	331 - Overige gemeenten	332 - Provincie	333 - Gemeente	341 - Overige gemeenten	342 - Provincie	
010 - Diversiteit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Deel van de functie is niet actief.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.9A4

FONCTION 4 - Bayle et action sociale (page RPA)

Fonction / sous-fonction (1)	41 - Bayle		Totaal de uitgaven (2)
	410 - Bayle	411 - Bayle	
010 - Diversiteit	0,00	0,00	0,00
TOTAAL	0,00	0,00	0,00

(1) Deel van de functie is niet actief.

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	
		AUSO4	

FOINCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (voir 7)

Article Compte naturel (*)	SANTÉ/SOIN				TOTAL DU COMPTÉ
	411 Santé démographique	412 Santé maternelle	413 Santé de l'enfant	414 Santé des personnes âgées	
411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
412	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
413	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
414	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Nombres en milliers d'euros

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	
		AUSO4	

FOINCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (voir 7)

Article Compte naturel (*)	SANTÉ/SOIN				TOTAL DU COMPTÉ
	411 Santé démographique	412 Santé maternelle	413 Santé de l'enfant	414 Santé des personnes âgées	
411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
412	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
413	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
414	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Nombres en milliers d'euros

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	
		A3303	

FONCTION 6 - Aménagement des territoires et habitat (partie 1)

ANNAI compte nature M(1)	LIBELLE	61 - Agencement des territoires		62 - Equipement et aménagement des territoires		63 - Habitat collectif		64 - Autres équipements de territoire		65 - Autres équipements de territoire		66 - Autres équipements de territoire	
		61.01	61.02	62.01	62.02	63.01	63.02	64.01	64.02	65.01	65.02	66.01	66.02
	DEPLACEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	
		A3303	

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat (partie 2)

ANNAI compte nature M(1)	LIBELLE	51 - Equipement et aménagement des territoires		52 - Travaux de aménagement et de aménagement		53 - Autres équipements de territoire		54 - Autres équipements de territoire		55 - Autres équipements de territoire	
		51.01	51.02	52.01	52.02	53.01	53.02	54.01	54.02	55.01	55.02
	DEPLACEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FUNCTION 7 - Entretien (suite 2)

Article fonction (nature)	Local	T5 - SUBSTITUTION		T6 - Press, jante, armoirages		T7 - Entretien, interventions		T8 - Appareils		TOTAL DV CHIFFRE
		T51 Matière, fourniture, outillage	T52 Travaux	T61 Matière, fourniture	T62 Travaux	T71 Matière, fourniture	T72 Travaux	T81 Matière, fourniture	T82 Travaux	
00000000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BUDGET		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Statut de comptes à une année

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 - Transports

Article fonction (nature)	Local	90 - Services		91 - Transports		92 - Dépense matérielle		TOTAL DV CHIFFRE
		901 Matière, fourniture	902 Travaux	911 Transport	912 Transport	921 Transport	922 Transport	
00000000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BUDGET		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Statut de comptes à une année

IV - ANNEXES		IV	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908	

FONCTION 8 - Transports (page 1)

Libellé	Transports				TOTAL
	812	814	816	818	
812	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
814	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
816	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
818	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à titre d'info.

IV - ANNEXES		IV	
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908	

FONCTION 8 - Transports (page 2)

Libellé	84				TOTAL
	841	842	844	846	
841	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
842	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
844	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
846	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à titre d'info.

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION PROSEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

Libellé	FONCTION 8 - Transports (partie 3)				TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	IV	A1.903
	81 Compétences juridiques	82 Compétences techniques	83 Compétences administratives	84 Compétences autres			
EXPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à sous-détail

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION PROSEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chiffre d'affaires	Libellé	D1 Chiffres de base volumétriques	0 Services d'activités distinctes	0.4 Coûts des services accusés	1 Sécurité	7 Enseign. formation prof. apprentissage	3 Cult. vie soci. jeun. sports loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA) Régénération	4.1 APA
0.2	Charges de personnel (incl. externe)	0,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.3	Charges de matériel (incl. externe)	0,00	10 877,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.4	Autres charges de personnel	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.5	Autres charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.6	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.7	Autres charges de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.8	Charges de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0.9	Charges de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.0	RECETTES	0,00	32 918,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.1	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.3	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.4	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.5	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.6	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.7	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.8	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1.9	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.0	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.1	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.4	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.5	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.6	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.7	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.8	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2.9	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3.0	Produits de ventes, prestations, services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

Actes / compte	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	IV
0101	Dotations aux collectivités		A2.01

(1) poste et compte à titre indicatif.

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

Charges nature	Libellé	4.4 Régularisation de RBM	5 Attribution des terrains et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Attributions de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provinces, départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES								
019	Attributions de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, ventes, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Foncifs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Régimes amort. dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION GROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2-331

FONCTION 1 - Scolaite

Article (compensations)	I - Budo	II - Services communaux	III - Services communaux			TOTAL DU CHIFFRE
			11 - Salaires, honoraires	12 - Indemnités de service	13 - Frais de déplacement	
01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION GROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2-332

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article (compensations)	I - Budo	II - Services communaux	III - Services communaux			TOTAL DU CHIFFRE
			21 - Salaires, honoraires	22 - Indemnités de service	23 - Frais de déplacement	
01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CHOISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ 993

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article compte nature (1)	FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs										TOTAL
	30 Bénéfice commun	31 Autres produits financiers	32 Dotations Fonctions	33 Dotations Municipales	34 Subventions Maires	35 Subventions Municipales	36 Subventions Municipales	37 Subventions Municipales	38 Subventions Municipales	39 Subventions Municipales	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5 chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CHOISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ 993

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article compte nature (1)	FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs										TOTAL
	30 Bénéfice commun	31 Autres produits financiers	32 Dotations Fonctions	33 Dotations Municipales	34 Subventions Maires	35 Subventions Municipales	36 Subventions Municipales	37 Subventions Municipales	38 Subventions Municipales	39 Subventions Municipales	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à 5 chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A25243

FONCTION 42 - APA

Adress (requis nature 1)	Libellé	01 APA Affectiv	02 Services Locaux	03 APA versés au profit de l'habitat	04 APA versés à l'habitat	TOTAL DE LA FONCTI
	EXPENSES	000	000	000	000	000
	RESOURCES	000	000	000	000	000
		000	000	000	000	000

(1) Montants en euros à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A25344

FONCTION 44 - RSA (Regime des 180)

Adress (requis nature 1)	Libellé	01 Régime des 180	02 Régime des 180	03 Régime des 180	04 Régime des 180	05 Régime des 180	06 Régime des 180	07 Régime des 180	08 Régime des 180	09 Régime des 180	10 Régime des 180	TOTAL DE LA FONCTI
	EXPENSES	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000
	RESOURCES	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000
		000	000	000	000	000	000	000	000	000	000	000

(1) Montants en euros à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ.035

FUNCTION 5 - Aménagement de la territoire et habitat

Niveau comptable (IV)	Services communs					Services administratifs				
	511 Dotations comunes	512 Charges comunes	513 Subventions recevues	514 Produits des services	515 Autres produits	521 Dotations comunes	522 Charges comunes	523 Subventions recevues	524 Produits des services	525 Autres produits
510000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Indiquer en rouge le total

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ.035

FUNCTION 5 - Aménagement de la territoire et habitat

Niveau comptable (IV)	Libellé	51 - Produits de l'Etat		52 - Aggrégations et charges communes		53 - Produits de l'Etat		54 - Autres produits		55 - Autres produits	
		511	512	521	522	531	532	541	542	551	552
510000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Indiquer en rouge le total

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 - Aides financières aux personnes et familles (suite 2)

Article compte nature (1)	20 Aides financières familiales	21 Aides financières personnelles	22 Aides financières familiales		23 Aides financières personnelles	TOTAL DES COMPTES
			22.1 Aides financières familiales	22.2 Aides financières familiales		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECELVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classement des comptes à l'ordre du jour

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 - Action économique

Article compte nature (1)	61 Dépenses	62 Produits	63 Produits de gestion de l'Etat	64 Produits de gestion des collectivités	65 Produits de gestion des entreprises	66 Produits de gestion des établissements	67 Produits de gestion des particuliers		68 Produits de gestion des particuliers	TOTAL DES COMPTES
							67.1 Produits de gestion des particuliers	67.2 Produits de gestion des particuliers		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECELVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Classement des comptes à l'ordre du jour

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ 858

FONCTION 9 - Transports

Article nature III	Libellé	II - Services courants		III - Services exceptionnels		IV - Dépenses d'investissement		V - Dépenses d'investissement		Total
		411	412	421	422	431	432	441	442	
	EXPENSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECOURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Calculer les totaux à l'heure 07:00.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		AZ 858

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article nature III	Libellé	II - Services courants		III - Services exceptionnels		IV - Dépenses d'investissement		V - Dépenses d'investissement		Total
		411	412	421	422	431	432	441	442	
	EXPENSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECOURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Calculer les totaux à l'heure 07:00.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION GROBEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2325

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article : compte nature (*)	84										TOTAL IN CHIFFRE
	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	
	Nat. nationale	Nat. étrangère	Nat. communale	Nat. intercommunale	Nat. régionale	Nat. nationale	Expenses de fonctionnement	Subventions	Produits de fonctionnement	Produits de capital	
84000000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84000000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Chaque ligne correspond à une fonction.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION GROBEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2326

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article : compte nature (*)	85										TOTAL IN CHIFFRE
	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	
	Caract. autre fonctionnement										
85000000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85000000	0,00	0,00									

(*) Chaque ligne correspond à une fonction.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES
(état des engagements juridiques pour des dettes que nous détenons à financer à partir de prêts et emprunts)

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
CHIFFRE NET COMPTABLE

Prévisions d'amortissement (montants en milliers de dollars)	CHIFFRE NET COMPTABLE	Débit (en milliers)	DATE DE FIN DE PERIODE
Biens de faible valeur - Seul unilatéral en ligne annuelle, et mobilisations de plus de valeur s'opérant sur un an	Catégories de biens amortis		23-10-2023
2031 Frais de base non suivis de rattachement		1	23-10-2023
2032 Frais de recherche et de développement		1	23-10-2023
2033 Frais d'acquisition non suivis de rattachement		1	23-10-2023
2041 Subventions d'équipement ou fonds de cotisations versés		1	23-10-2023
2042 Subventions d'équipement ou fonds de cotisations versés		1	23-10-2023
2051 Loyers		1	23-10-2023
206 Autres immobilisations incorporelles		1	23-10-2023
207 Immobilisations et autres de revenu sur actifs jusqu'au public		20	23-10-2023
2082 Immobilisations productives de revenu sur actifs jusqu'au public		20	23-10-2023
2083 Immobilisations productives de revenu sur actifs jusqu'au public		20	23-10-2023
209 Autres immobilisations, relatives à d'autres technologies		3	23-10-2023
210 Immobilisations financières, autres que les actions et obligations		3	23-10-2023
2100 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2101 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2102 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2103 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2104 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2105 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2106 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2107 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2108 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2109 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2110 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2111 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2112 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2113 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2114 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2115 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2116 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2117 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2118 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2119 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2120 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2121 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2122 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2123 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2124 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2125 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2126 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2127 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2128 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2129 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2130 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2131 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2132 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2133 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2134 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2135 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2136 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2137 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2138 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2139 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2140 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2141 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2142 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2143 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2144 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2145 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2146 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2147 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2148 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2149 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2150 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2151 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2152 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2153 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2154 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2155 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2156 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2157 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2158 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2159 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2160 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2161 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2162 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2163 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2164 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2165 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2166 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2167 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2168 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2169 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2170 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2171 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2172 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2173 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2174 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2175 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2176 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2177 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2178 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2179 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2180 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2181 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2182 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2183 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2184 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2185 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2186 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2187 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2188 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2189 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2190 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2191 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2192 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2193 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2194 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2195 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2196 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2197 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2198 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2199 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023
2200 Meubles et matériel de bureau		3	23-10-2023

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 - ETAT DES PROVISIONS (1)

(1) L'agglô Fécit-Verrines a des provisions relatives aux dépenses engagées et non payées au 31 décembre.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Niveau de la dépenses transférée	Date de l'acte de répartition (en mois)	Montant de la dépenses transférées au compte de répartition	Montant amont au titre des dépenses transférées		Montant de la dépenses transférées au compte de répartition		Solde (1)
				(I)	(II)	(III)	(IV)	
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant des dépenses transférées au 31/12.

Exercice	Niveau de la dépenses transférées	Date de la répartition (en mois)	Montant de la dépenses transférées au compte de répartition	Montant amont au titre des dépenses transférées		Montant de la dépenses transférées au compte de répartition		Solde (1)
				(I)	(II)	(III)	(IV)	
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant des dépenses transférées au 31/12.

IV - ANNEXES		ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		IV
				B7.1
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES				
Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annulé à l'verse au cours de l'exercice	
B015	Emprunts garantis (1)	0,00		
B016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	
B017	Subventions à recevoir en capital (3)	0,00	0,00	
B018	Autres engagements donnés	0,00		
	Associés de participations (4)			
	Au profit d'organismes publics (5)	0,00	0,00	
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	
	Engagements liés à des opérations courantes et d'amortissement (3)	0,00	0,00	

(1) Le contrat est régi par une convention de prêt.
 (2) Le contrat est régi par une convention de crédit-bail.
 (3) Le contrat est régi par une convention de délégation de service public.
 (4) Le contrat est régi par une convention de participation.
 (5) Le contrat est régi par une convention de participation.

IV - ANNEXES		ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		IV
				B7.2
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annulé à l'verse au cours de l'exercice	
B016	Redevances de crédit-bail à recevoir (2)	0,00	0,00	
B017	Subventions à recevoir par annuité	0,00	0,00	
B018	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'allocation sociale (2)	0,00	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	
	A l'inscription de fait reçus des entreprises	0,00	0,00	

(1) Le contrat est régi par une convention de prêt.
 (2) Le contrat est régi par une convention de crédit-bail.
 (3) Le contrat est régi par une convention de délégation de service public.
 (4) Le contrat est régi par une convention de participation.
 (5) Le contrat est régi par une convention de participation.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type de contrat N° de contrat	Désignation du contrat	MONTANT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN					TOTAL (1) + (2) + (3) + (4) + (5)
		Montant de la prestation à fournir	Montant de la prestation à recevoir	Montant des engagements à l'actif	Montant des engagements au passif	Montant des engagements nets	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (1) + (2) + (3) + (4) + (5)

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Libellé du contrat	Année de conclusion du contrat	Nature des prestations prévues par le marché	Date de début (en mois)	Date de fin (en mois)	Montant prévu au budget (MTC)	Budget		Montant de la prestation à recevoir (MTC)	Montant de la prestation à fournir (MTC)	TOTAL (1) + (2) + (3) + (4) + (5)
						Partie (1)	Partie (2)			
TOTAL										

(1) Montant de la prestation à recevoir prévu au budget
(2) Montant de la prestation à fournir prévu au budget
(3) Montant de la prestation à recevoir au 31/12/2024
(4) Montant de la prestation à fournir au 31/12/2024

IV - ANNEXES				B7.0	
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN					
Article d'origine	Nature de l'engagement	Etat des autres engagements recus		Annulé à recevoir au cours de l'exercice	
		Charges à payer	Droits en vires	Cédants en capital au 31/12/N	
				0,00	0,00
	TOTAL			0,00	0,00
	B001 Recurrence de crédits restant à payer (budgetaire)			0,00	0,00
	B027 Subventions à recevoir par versement (annulé, restant à recevoir)			0,00	0,00
	B028 Autres engagements reçus			0,00	0,00
	A. Total des engagements reçus			0,00	0,00
	Engagements reçus des subventions			0,00	0,00

IV - ANNEXES				B8	
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES					
Article (1)	Subventions (2)	Etat des engagements (3)		Montant de la subvention	
		Nature de l'engagement	Nature de l'engagement		
				0,00	0,00
	TOTAL			0,00	0,00
	B001 Recurrence de crédits restant à payer (budgetaire)			0,00	0,00
	B027 Subventions à verser par versement (annulé, restant à verser)			0,00	0,00
	B028 Autres engagements versés			0,00	0,00
	A. Total des engagements versés			0,00	0,00
	Engagements versés des subventions			0,00	0,00

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Montant de financement
Syndicat mixte JASSA, 67212 de COET		
Auxiliaires de la commune		

(1) Uniquement si le montant de la participation est supérieur à 1000 €

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	Date de création	Montant de financement
Centre de loisirs de la commune		
Centre de formation de la commune		

(1) Uniquement si le montant de la participation est supérieur à 1000 €

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	6.1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afferries à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts	0,00	0,00
1681	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et travaux à déduire des ressources propres (B)			
10...	Report de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
739	Subv. inv. et dépenses à caractère exceptionnel	0,00	0,00

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV – ANNEXES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B1.13

(1) Exemples de services : Agence de services à la personne, sociétés d'investissement en vue sociale et micro-croissance

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Soide d'exécution 20001 (3) (4)	TOTAL II
0,00	0,00	0,00	0,00
Depenses à couvrir par des ressources propres			0,00

(1) Détailler les dépenses budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Créance l'exercice suivant ou de la même année.
 (3) Indiquer uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de report anticipé des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(*) Indiquer la signification.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES		C1.2

RESSOURCES PROPRES		
Art. (1)	Libellé (1)	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		
RESSOURCES PROPRES EXTÉRIEURES DE L'ANNÉE (a)		
10221	TLE	0,00
10222	FC TVA	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00
13148	Attributions compensation investissement	0,00
13150	Attributions compensation investissement	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00
28...	Participations et créances rattachées	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNÉE (b) (4)		
16...	Provisions pour risques et charges	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00
27...	Autres immobilisations financières	
28...	Amortissement des immobilisations	
29...	Dépréciations des immobilisations	
31...	Matières premières (et fournitures) (5)	
33	Erreurs de production de biens (5)	
35...	Stocks de produits (5)	
38...	Dépréciation des stocks et créances	
401...	Charges à rep. sur plusieurs exercices	
49...	Dépréciation des comptes de tiers	
59	Dépréciation des comptes financiers	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00

Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00

RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	
Solde	
Dépenses à couvrir par des ressources créées	II
RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	IV
Solde	V = IV - II (8)
	Montant
	0,00
	0,00
	0,00

(1) - en comptes 16, 169, 26, 27, 28, 29, 31, 33, 35, 38, 40, 49, 59, 021, 024, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 036, 037, 038, 039, 040, 041, 042, 043, 044, 045, 046, 047, 048, 049, 050, 051, 052, 053, 054, 055, 056, 057, 058, 059, 060, 061, 062, 063, 064, 065, 066, 067, 068, 069, 070, 071, 072, 073, 074, 075, 076, 077, 078, 079, 080, 081, 082, 083, 084, 085, 086, 087, 088, 089, 090, 091, 092, 093, 094, 095, 096, 097, 098, 099, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		D2.1
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLLET 1 : BUDGET		

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire N° LBL/033/0862/C du 11 décembre 2003)		
DEPENSES		
FONCTIONNEMENT	Crédite	Chargés
Contribution régionale (Equilibre)	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chargés	Recettes
Compensation financière versée par l'Etat		0,00
Autres		0,00
Total	0,00	0,00

INVESTISSEMENT	Chargés	Recettes
Autres	0,00	0,00
Total	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES	0,00	TOTAL RECETTES	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

IV - ANNEXES		IV	
AUTRES RAPPORTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARATION DE LA TRON		04/2	
(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2515-1)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Articls (2)	Libellé (3)	DEFENSES (1)	Montant
011	Charges à caractère général		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges budgétaires		0,00
68	Dépenses aux prestations externalisées (3)		0,00
014	Atténuations de résultats		0,00
	Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre journal, autres sections		0,00
043	Opérations ordre journal, autres sections		0,00
043	Opérations ordre journal, autres sections		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		RECETTES (1)	
Articls (2)	Libellé (3)	RECETTES (1)	Montant
	Exploits bancaires de la TRON		0,00
	Dotations et participations financières		0,00
	Autres recettes de fonctionnement		0,00
70	Produits financiers		0,00
71	Autres produits de gestion courante		0,00
72	Produits financiers		0,00
73	Autres produits de gestion courante		0,00
74	Produits financiers		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Autres produits de gestion courante		0,00
78	Produits financiers		0,00
79	Autres produits de gestion courante		0,00
80	Produits financiers		0,00
81	Autres produits de gestion courante		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre journal, autres sections		0,00
043	Opérations ordre journal, autres sections		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		RECETTES (1)	
Articls (2)	Libellé (3)	DEFENSES (1)	Montant
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		RECETTES (1)	
Articls (2)	Libellé (3)	RECETTES (1)	Montant
	TOTAL GÉNÉRAL		0,00

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Absentéisme : 0

Date de convocation : 11/10/2023

Présenté par Le Vice-présidente (1),

A Verméole, le 23/10/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Verméole, le 23/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

REÇU LE :
- 9 NOV. 2023
SGCD FOIX

Anno-Lise Delphy (REPS Occitanie) - pouvoir à Annie Bouby	
Annie Bouby (L'agglo) - présence	
Bruno Sans (APF France handicap) - absence	
Catherine Bazex Gnemmi (Croix rouge) - présence	
Cathy Guintoli (CPTS) - absence	
Daniel Besnard (L'agglo) - présence	
Danielle Camière (L'agglo) - présence	
Edith Authié (UDAF 09) - présence	
Lawrence Borries (L'agglo) - absence	
Marie-France Bassot-Berges (France Alzheimer 09) - présence	
Mina Achary (L'agglo) - absence	
Nathalie Maury (L'agglo) - absence	
Philippe Fabry (L'agglo) - présence	
Raymond Fis (L'agglo) - absence	
Sarah Teachour (Felles frères des pauvres) - absence	
Sophie Privat (CoDev de L'agglo) - présence	
Thomas Fromentin (L'agglo) - absence	

Certifié exécutoire par Le Vice-présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/11/2023, et de la publication le 08/11/2023
A Varilhes, le 08/11/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».



CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/38**Finances / Budget annexe Clic – budget primitif pour 2024**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, et par extension aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu les délibérations du conseil d'administration du CIAS du 9 octobre 2023 adoptant le référentiel M57 et le règlement budgétaire et financier à compter de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes du 27 septembre 2023 portant attribution d'une subvention au CIAS L'agglo Foix-Varilhes pour 2024 ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet d'assurer les missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le centre local d'information et de coordination (Clic), à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant que le CIAS constitue un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le budget est régi par l'instruction comptable M57 (« budget principal du CIAS ») ;

Considérant que la résidence autonomie, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régie par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe résidence autonomie ») ;

Considérant que le Clic, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régi par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe Clic ») ;

Considérant que les services du Clic, suivis au sein de son budget annexe dédié et qui ne donnent pas lieu à tarification, nécessitent l'attribution d'une subvention d'un montant de 108 000 € au titre de l'exercice 2024 ;

Il est présenté au conseil d'administration le budget primitif du budget annexe Clic pour l'exercice 2024, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Budget primitif pour 2024
Chapitre 017 Groupe 1 : Produits de la tarification	120.000,00
Chapitre 018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	108.263,76
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	228.263,76
Chapitre 011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	14.884,90
Chapitre 012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	207.391,48
Chapitre 016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	5.987,38
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	228.263,76

	Budget primitif pour 2024
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	250,66
Chapitre 28 Amortissements des immobilisations	1.277,38
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1.528,04
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	1.528,04
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1.528,04

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **ADOpte** le présent budget primitif pour 2024, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Article 2 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DI BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (Arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

N° FINESS / Nom de l'établissement ou du service 090003302 CIAS L'agglô Foix-Varilhes

ADRESSE : 10 avenue Jacques Carrié
09120 Varilhes

Date de la dernière autorisation : Département : 09

ORGANISME GESTIONNAIRE : CIAS L'agglô Foix-Varilhes

TELEPHONE / FAX / Email :

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant

qualité pour représenter l'établissement ou
service :

CATEGORIE : 463 - CLIC

Autorité en charge de la tarification :

C.C.N.T :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE : 0

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1

Classe 6-groupes II et III de produits : 60 038,81 €

REÇU LE :**- 9 NOV. 2023****SGCD FOIX**

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Reel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

ACHATS ET VARIATION DES STOCKS							
606	Achat non stockés de lait et four	0.00 €	1 518.04 €	0.00 €	1 225.73 €	1 225.73 €	1 225.73 €
		0.00 €	1 518.04 €	0.00 €	1 225.73 €	1 225.73 €	1 225.73 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
625	Déplacements, missions et récept.	0.00 €	19 511.85 €	0.00 €	13 659.17 €	13 659.17 €	13 659.17 €
626	Frais postaux et télécom	0.00 €	976.62 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
6284	Prêt d'informaticien extérieur	0.00 €	1 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6287	Remboursement de frais	0.00 €	11 378.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		0.00 €	6 107.23 €	0.00 €	12 659.17 €	12 659.17 €	12 659.17 €
TOTAL GROUPE 1		0.00 €	21 029.89 €	0.00 €	14 884.90 €	14 884.90 €	14 884.90 €

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel

621	Personnel extérieur à l'étab.	0.00 €	123 737.00 €	0.00 €	207 391.48 €	207 391.48 €	207 391.48 €
		0.00 €	123 737.00 €	0.00 €	207 391.48 €	207 391.48 €	207 391.48 €
TOTAL GROUPE 2		0.00 €	123 737.00 €	0.00 €	207 391.48 €	207 391.48 €	207 391.48 €

090003302 Code FINISS	CIAS L'agglo Foix-Varilhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
--	---	--------------------------	----------------------------

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

618	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €
	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
6811	0.00 €	1 671.92 €	0.00 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €
	0.00 €	1 671.92 €	0.00 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €
TOTAL GROUPE 3	0.00 €	3 871.92 €	0.00 €	5 987.38 €	5 987.38 €	5 987.38 €	5 987.38 €
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0.00 €	148 638.81 €	0.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €

	Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N	
002 Déficit antérieur reporté expl.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Total dépenses de fonctionnement	0.00 €	148 638.81 €	0.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €
---	---------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Produits de la tarification						
	0.00 €	60 038.81 €	0.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €
733 Produits à la charge de département	0.00 €	60 038.81 €	0.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €
TOTAL GROUPE 1	0.00 €	60 038.81 €	0.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €	120 000.00 €

Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation						
	0.00 €	75 000.00 €	263.76 €	108 000.00 €	108 263.76 €	108 263.76 €
74 Subv d'exp et participations	0.00 €	75 000.00 €	263.76 €	108 000.00 €	108 263.76 €	108 263.76 €
TOTAL GROUPE 2	0.00 €	75 000.00 €	263.76 €	108 000.00 €	108 263.76 €	108 263.76 €

Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables						
	0.00 €	13 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
778 Autres produits exceptionnels	0.00 €	13 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE 3	0.00 €	13 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)						
	0.00 €	148 638.81 €	263.76 €	228 000.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €
002 Excédent antérieur reporté expl.	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €
					Report à nouveau en N	
		Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1			

Total recettes de fonctionnement	0.00 €	148 638.81 €	263.76 €	228 000.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €
---	---------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

090003302 Code FINES	CIAS L'agglo Foix-Vairilhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
-------------------------	--	------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
21 Immobilisations corporelles	0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €	
Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)	0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €	
TOTAL GÉNÉRAL	0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €	

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggio Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Augmentation des fonds propres

10	Dotations, fonds div et réserves	0.00 €	328.08 €	250.66 €
----	----------------------------------	--------	----------	----------

Autres

28	Amortissement immobilisations	0.00 €	1 671.92 €	1 277.38 €
	Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)	0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €

	TOTAL GÉNÉRAL	0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €
--	----------------------	---------------	-------------------	-------------------

090003302
Code FINES

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)		
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante						
ACHATS ET VARIATION DES STOCKS						
60621	0.00 €	1 518.04 €	0.00 €	1 226.73 €	1 226.73 €	1 226.73 €
	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
60623	0.00 €	500.00 €	0.00 €	461.97 €	461.97 €	461.97 €
60624	0.00 €	218.04 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
6068	0.00 €	300.00 €	0.00 €	263.76 €	263.76 €	263.76 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6257	0.00 €	19 511.85 €	0.00 €	13 659.17 €	13 659.17 €	13 659.17 €
	0.00 €	976.62 €	0.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
6262	0.00 €	1 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6294	0.00 €	11 378.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6287	0.00 €	6 107.23 €	0.00 €	12 659.17 €	12 659.17 €	12 659.17 €
TOTAL GROUPE 1	0.00 €	21 029.89 €	0.00 €	14 884.90 €	14 884.90 €	14 884.90 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel						
6215	0.00 €	113 137.00 €	0.00 €	207 391.48 €	207 391.48 €	207 391.48 €
6218	0.00 €	10 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE 2	0.00 €	123 937.00 €	0.00 €	207 391.48 €	207 391.48 €	207 391.48 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure						
6188	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
6512	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €	4 710.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
69112	0.00 €	1 671.92 €	0.00 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €
	0.00 €	1 671.92 €	0.00 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €
TOTAL GROUPE 3	0.00 €	3 871.92 €	0.00 €	5 987.38 €	5 987.38 €	5 987.38 €
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0.00 €	148 638.81 €	0.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €
Total dépenses d'exploitation	0.00 €	148 638.81 €	0.00 €	228 263.76 €	228 263.76 €	228 263.76 €

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

	Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Total (5) = (3) + (4)	Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)			
Groupe 1 : Produits de la tarification							
730118 Dépt-P. âgés-Dot globale ou forfait global-Autres ESM	0,00 €	60 038,81 €	0,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €		120 000,00 €
TOTAL GROUPE 1	0,00 €	60 038,81 €	0,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €		120 000,00 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation							
744 FCTVA	0,00 €	0,00 €	263,76 €	0,00 €	263,76 €		263,76 €
7488 Autres	0,00 €	75 000,00 €	0,00 €	108 000,00 €	108 000,00 €		108 000,00 €
TOTAL GROUPE 2	0,00 €	75 000,00 €	263,76 €	108 000,00 €	108 263,76 €		108 263,76 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables							
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
778 Autres produits exceptionnels	0,00 €	13 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
TOTAL GROUPE 3	0,00 €	13 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0,00 €	148 638,81 €	263,76 €	228 000,00 €	228 263,76 €		228 263,76 €
Total recettes d'exploitation	0,00 €	148 638,81 €	263,76 €	228 000,00 €	228 263,76 €		228 263,76 €

090003302 Code FINESS	CIAS L'agglo Foix-Varilhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
--------------------------	---	------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

2188	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	2 000,00 €	1 528,04 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	2 000,00 €	1 528,04 €
Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)		0,00 €	2 000,00 €	1 528,04 €
TOTAL GÉNÉRAL		0,00 €	2 000,00 €	1 528,04 €

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggle Foix-Vailhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n.
----------	-----------------------	------------------------

Augmentation des fonds propres

10222	Fonds de compensation de la TVA	0.00 €	328.08 €	250.66 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	328.08 €	250.66 €

Autres

28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	500.00 €	409.58 €
28184	Mobilier	0.00 €	500.00 €	702.44 €
28188	Autres immobilisations corporelles	0.00 €	671.92 €	165.36 €
28	Amortissements des immobilisations	0.00 €	1 671.92 €	1 277.38 €

Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)		0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €
--	--	--------	------------	------------

TOTAL GÉNÉRAL		0.00 €	2 000.00 €	1 528.04 €
----------------------	--	---------------	-------------------	-------------------

090003302
Code FINISS

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	228 263,76 €	228 263,76 €	228 263,76 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	14 884,90 €	14 884,90 €	14 884,90 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	207 391,48 €	207 391,48 €	207 391,48 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	5 987,38 €	5 987,38 €	5 987,38 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	228 263,76 €	228 263,76 €	228 263,76 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	108 263,76 €	108 263,76 €	108 263,76 €

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggle Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	
TOTAL DÉPENSES	228 263,76 €	228 263,76 €	228 263,76 €
011 Groupe 1 : Dépenses affectées à l'exploitation cou	14 884,90 €	14 884,90 €	14 884,90 €
60623 Fournitures d'atelier	461,97 €	461,97 €	461,97 €
60624 Fournitures administratives	500,00 €	500,00 €	500,00 €
60668 Autres achats non stockés de matières et fourni	263,76 €	263,76 €	263,76 €
6257 Réceptions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6287 Remboursement de frais	12 659,17 €	12 659,17 €	12 659,17 €
012 Groupe 2 : Dépenses affectées au personnel	207 391,48 €	207 391,48 €	207 391,48 €
6215 Personnel affecté à l'établissement	207 391,48 €	207 391,48 €	207 391,48 €
016 Groupe 3 : Dépenses affectées à la structure	5 987,38 €	5 987,38 €	5 987,38 €
6512 Droits d'utilisation - Informatique en usage	4 710,00 €	4 710,00 €	4 710,00 €
68112 Immobilisations corporelles	1 277,38 €	1 277,38 €	1 277,38 €
INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	
TOTAL RECETTES	228 263,76 €	228 263,76 €	228 263,76 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
733118 Dépt-P âgées-Dot globale ou forfait global-Au	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	108 263,76 €	108 263,76 €	108 263,76 €
744 FCTVA	263,76 €	263,76 €	263,76 €
7488 Autres	108 000,00 €	108 000,00 €	108 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total	
	Proposé	Alloué	Proposé	Alloué
Total	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €
21 Immobilisations corporelles	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total	
	Proposé	Alloué	Proposé	Alloué
Total	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €	1 528.04 €
10 Dotation, fonds divers et réserves	250.66 €	250.66 €	250.66 €	250.66 €
28 Amortissements des immobilisations	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €	1 277.38 €

090003302
Code FINESS

CIAS L'aglo Foix-Varilhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL DÉPENSES	1 528,04 €	€1 528,04	1 528,04 €
21 Immobilisations corporelles	1 528,04 €	1 528,04 €	1 528,04 €
2188 Autres immobilisations corporelles	1 528,04 €	1 528,04 €	1 528,04 €

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL RECETTES	1 528,04 €	€1 528,04	1 528,04 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	250,66 €	250,66 €	250,66 €
10222 Fonds de compensation de la TVA	250,66 €	250,66 €	250,66 €
28 Amortissements des Immobilisations	1 277,38 €	1 277,38 €	1 277,38 €
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	409,58 €	409,58 €	409,58 €
28184 Mobilier	702,44 €	702,44 €	702,44 €
28188 Autres immobilisations corporelles	165,36 €	165,36 €	165,36 €

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Amortissement		Financement prévu				Total (1 à 3)		
				Durée	Mode	Auto financement (1)	Subvention ou apport (2)	Montant	Taux		Durée	
	TOTAL											

Tableau des surcouts

Tableau des surcouts d'Exploitation					
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES	(calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan)				

090003302 Code FINSS	CIAS L'agglô Foix-Varilhès Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
-------------------------	---	------------	--------------

TABEAU DES EMPRUNTS AUTORISÉS ET CONTRACTÉS

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêts		
TOTAL								

090003302
Code FINESS

CIAS L'aglo Foix-Vanilles
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

TABEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dettes en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêts		
						0,00 €		
						0,00 €		
TOTAL						0,00 €		

090003302 Code FINISS	CIAS L'agglo Foix-Varilhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
--------------------------	---	------------	--------------

Activité de l'établissement ou du service

Activité théorique

Nature	(1) Lits ou places réel n-2	(2) Lits ou places financés	(3) Nombre de jours d'ouverture	(4) Nombre de jours de présence des travailleurs en ESAT	(5) = (2) X (3) Nombre de journées théorique
TOTAL	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0

Activité par dérogation

(6) Nombre de personnes	(7) Nombre de journées proposées	(8) Nombre de journées alloquées
0	0	0
0	0	0

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Vairlhes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC
2024
ESMS

Activité de rétablissement ou du service

Activité prévisionnelle

Nature	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne	BP 2023	BP Proposé 2024		Retenu par le tarifificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation
	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
TOTAL en journées	0	0	0	0,00	0	0	0,00%	0	0,00%
	0	0	0	0,00	0	0	0,00%	0	0,00%

090003302 Code FINES	CIAS L'agglo Foix-Vairlhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
-------------------------	---	------------	--------------

**Activité de l'établissement ou du service - Accueil des plus de 20 ans dans les IME
au titre de l'article L.242-4 du CASF**

Nombre de journées prévisionnelles

Nature	Plus de 20 ans orientés ESAT, AP et CDTD (1)	Plus de 20 ans orientés MAS (2)	Plus de 20 ans orientés Foyer (3)
TOTAL	0	0	0
de (1) à (3)			
TOTAL en journées	0	0	0

AP = Atelier protégé
CTTD = Centre de distribution de travail à domicile

090003302
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Vairihes
Centre Local d'Information et de Coordination

BP
CLIC

2024
ESMS

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPE I+II+III)	228 263,76	228 263,76
B	PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPE I+II)	108 263,76	108 263,76
C	Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	0,00	0,00
D	Dotations (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)	0,00	0,00
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer	0,00	0,00
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis	0,00	0,00
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	120 000,00	120 000,00
H	(+/-) Reprise de résultat	0,00	0,00
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H	120 000,00	120 000,00
	Dotations globale de financement	10 000,00	10 000,00

Nombre de journées	0	0
	0	0
Prix de journée moyen de l'année		

090003302 Code FINESS	CIAS L'agglo Foix-Varilhes Centre Local d'Information et de Coordination	BP CLIC	2024 ESMS
--------------------------	---	------------	--------------

Tableau des effectifs

Catégorie	A Temps plein	B Temps partiel		C Total		Variation en ETP proposée		Nombre d'ETP résultant du budget exécutoire
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'ETP (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'ETP (5) = (1) + (3)	En plus	En moins	
TOTAL								

REÇU LE :
- 9 NOV. 2023
SGCD FOIX

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/39**Finances / Budget annexe résidence autonomie - Fixation des tarifs de la location, des services collectifs et de la restauration de la résidence autonomie « Bleu printemps » à compter du 1^{er} janvier 2024**

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu les statuts du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2022/125 du 19 octobre 2022 et la délibération du conseil d'administration n° 2023/005 du 5 juin 2023 arrêtant les tarifs de location, des services collectifs et de la restauration de la résidence autonomie « Bleu printemps » pour l'année 2023 ;

Vu la présentation du rapport d'orientation budgétaire pour 2024, et le débat intervenu à la suite lors de la séance du conseil d'administration du 14 septembre 2023, dont il a été pris acte par délibération ;

Vu la saisine pour avis de la Direction de la solidarité départementale du Conseil départemental de l'Ariège ;

Considérant que le Conseil départemental de l'Ariège arrête une politique tarifaire journalière en matière de solidarité départementale ;

Considérant qu'il convient de fixer annuellement les tarifs (loyers, services et restauration) appliqués aux occupants de la résidence dans le souci de recherche de l'équilibre budgétaire du service et dans le respect de la réglementation encadrant la révision annuelle des loyers ;

Considérant que, pour déterminer une politique tarifaire, ont été retenus les principes directeurs suivants :

- les tarifs appliqués doivent rendre compte de la part des différents postes de dépenses des prestations proposées aux résidents ;
- le loyer représente la prestation du logement nu, en lien avec la surface respective des logements ;
- la redevance pour services est répartie forfaitairement entre les résidents (à l'exception des fluides, répartis à raison des surfaces) ;
- les tarifs de repas facturés selon l'utilisation réelle du service incluent la part des frais de personnel affectée à cette mission.

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre le processus d'évolution de ces tarifs pour 2024, afin de lisser les effets à la hausse et à la baisse pour les résidents ;

Considérant que ces tarifs seront fixés chaque année par délibération, au vu des charges et ressources prévisionnels du service ;

Considérant que le niveau élevé de l'inflation constatée depuis 2022 induit une hausse globale de l'ensemble des coûts, qui n'est que très partiellement répercutée sur les tarifs réglés par les résidents :

- + 3 % pour les loyers
- + 3 % sur la redevance pour services collectifs
- + 4 % sur les tarifs de restauration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : **FIXE** les tarifs journaliers de la location et des services collectifs de la résidence autonomie « Bleu printemps » à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Tarif d'hébergement journalier par personne

	Tarifs 2024 - T1 prime	
	prix de journée / pers. équivalent mensuel *	
Loyer	12,75 €	382,50 €
Service	27,44 €	823,20 €
Total hébergement	40,19 €	1.205,70 €

** estimation pour un mois théorique de 30 jours*

	Tarifs 2024 - T1 bis	
	prix de journée / pers. équivalent mensuel *	
Loyer	17,71 €	531,30 €
Service	35,23 €	1.056,90 €
Total hébergement	52,94 €	1.588,20 €

** estimation pour un mois théorique de 30 jours*

	Tarifs 2024 - T1 bis - couple	
	prix de journée / pers. équivalent mensuel *	
Loyer	8,86 €	265,80 €
Service	31,34 €	940,05 €
Total hébergement	40,20 €	1.205,85 €

** estimation pour un mois théorique de 30 jours*

Tarif de restauration par repas

	Tarifs 2024 - restauration		
	Résidents	Personnels	Visiteurs
Petit-déjeuner	0,00 €		
Déjeuner	7,82 €	7,82 €	12,81 €
Dîner	6,78 €		12,09 €
Ration journalière	14,60 €	7,82 €	24,90 €
<i>Ration mensuelle*</i>	<i>438,00 €</i>	<i>234,60 €</i>	<i>747,00 €</i>

* estimation pour un mois théorique de 30 jours

Article 2 : **PRÉCISE** que la redevance d'hébergement journalière d'un logement temporaire est identique à celle d'un logement permanent de la catégorie occupée.

Article 3 : **AUTORISE** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2024.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/40

Finances / Budget annexe résidence autonomie – budget primitif pour 2024

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier ses dispositions financières et comptables ;

Vu l'article L.128-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs, et par extension aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes n°2023/055 en date du 5 avril 2023 portant création du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu les délibérations du conseil d'administration du CIAS du 9 octobre 2023 adoptant le référentiel M57 et le règlement budgétaire et financier à compter de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de L'agglo Foix-Varilhes du 27 septembre 2023 portant attribution d'une subvention au CIAS L'agglo Foix-Varilhes pour 2024 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 9 octobre 2023 portant fixation des tarifs de la location, des services collectifs et de la restauration de la résidence autonomie Bleu printemps à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet d'assurer les missions de L'agglo en matière de politique en direction des personnes âgées, et notamment la gestion de la résidence autonomie Bleu printemps et le centre local d'information et de coordination (Clic), à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Considérant que le CIAS constitue un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dont le budget est régi par l'instruction comptable M57 (« budget principal du CIAS ») ;

Considérant que la résidence autonomie, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régie par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe résidence autonomie ») ;

Considérant que le Clic, relevant de la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux, est régi par les dispositions de l'instruction comptable M22, qui nécessitent que sa gestion soit retracée dans un budget annexe dédié (« budget annexe Clic ») ;

Considérant que, si le budget de la résidence autonomie a vocation à être équilibré en dépenses et en recettes, l'établissement accuse un déficit structurel en année pleine, assumé jusque-là par le budget principal de L'agglo ; que, en dépit de la rationalisation dans l'organisation du service, ce déficit ne peut être résorbé sans une augmentation excessive des tarifs appliqués aux résidents ;

Considérant ainsi que la gestion de la résidence autonomie nécessite l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € au titre de l'exercice 2024 ;

Il est présenté au conseil d'administration le budget primitif du budget annexe résidence autonomie pour l'exercice 2024, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	Budget primitif pour 2024
Chapitre 002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	9.991,93
Chapitre 017 Groupe 1 : Produits de la tarification	572.755,12
Chapitre 018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	11.878,26
Chapitre 019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	30.000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	624.625,31
Chapitre 011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	199.769,85
Chapitre 012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	321.251,05
Chapitre 016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	103.604,41
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	624.625,31

		Budget primitif pour 2024
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1.975,99
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	6.666,78
Chapitre 13	Subventions d'investissement	20.320,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	8.000,00
Chapitre 28	Amortissements des immobilisations	13.152,79
RECETTES D'INVESTISSEMENT		50.115,56
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	8.000,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	42.115,56
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		50.115,56

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **ADOPTER** le présent budget primitif pour 2024, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Article 2 : **AUTORISER** la vice-présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Toulouse.

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DI BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (Arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)

N° FINESS / Nom de l'établissement ou du service 0900000662 CIAS L'agglo Foix-Varilhès

ADRESSE : 10 avenue Jacques Carrié
09120 Varilhès

Date de la dernière autorisation : Département : 09

ORGANISME GESTIONNAIRE : CIAS L'agglo Foix-Varilhès

TELEPHONE / FAX / Email :

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant

qualité pour représenter l'établissement ou service :

CATEGORIE : 202 - Logement foyer

Autorité en charge de la tarification : Conseil départemental de l'Ariège

C.C.N.T : FPT (titre III)

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE : 34

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1

Classe 6-groupes II et III de produits : 274 539,39 €

REÇU LE :

- 9 NOV. 2023

SGGD FOIX

090000662
Code FINESS

CIA S L'aggio Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

ACHATS ET VARIATION DES STOCKS						
606	Achat non stockés de mat et four	0.00 €	59 734.11 €	0.00 €	86 019.55 €	86 019.55 €
		0.00 €	59 734.11 €	0.00 €	86 019.55 €	86 019.55 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
626	Frais postaux et télécom	0.00 €	43 875.26 €	0.00 €	97 750.30 €	97 750.30 €
6282	Préal. salinisation extérieur	0.00 €	260.26 €	0.00 €	2 879.20 €	2 879.20 €
6283	Préal. de nettoyage extérieur	0.00 €	41 615.00 €	0.00 €	88 783.10 €	88 783.10 €
6288	Autres	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €	4 000.00 €
		0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 088.00 €	2 088.00 €
SERVICES EXTERIEURS						
6112	Préal. à caractère médico-social	0.00 €	13 135.00 €	0.00 €	16 000.00 €	16 000.00 €
		0.00 €	13 135.00 €	0.00 €	16 000.00 €	16 000.00 €
TOTAL GROUPE 1		0.00 €	116 744.37 €	0.00 €	199 769.85 €	199 769.85 €

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel

621	Personnel extérieur à l'étab.	0.00 €	178 995.00 €	0.00 €	321 251.05 €	321 251.05 €
622	Rémunérations intrahoraires	0.00 €	178 495.00 €	0.00 €	320 551.05 €	320 551.05 €
		0.00 €	500.00 €	0.00 €	700.00 €	700.00 €
TOTAL GROUPE 2		0.00 €	178 995.00 €	0.00 €	321 251.05 €	321 251.05 €

090000662 Code FINISS	CIAS L'aggio Foix-Varilhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	---	-------------	--------------

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

6132	Locations immobilières	0.00 €	43 521.10 €	0.00 €	90 451.62 €	90 451.62 €	90 451.62 €
6152	Entretien et rép sur biens immo	0.00 €	38 778.50 €	0.00 €	77 565.22 €	77 565.22 €	77 565.22 €
6155	Entretien et rép sur biens mob	0.00 €	3 250.00 €	0.00 €	6 500.00 €	6 500.00 €	6 500.00 €
6156	Maintenance	0.00 €	250.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
623	Publicité, relations publiques	0.00 €	1 142.60 €	0.00 €	5 386.40 €	5 386.40 €	5 386.40 €
		0.00 €	100.00 €	0.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
6811	Dap immo inc et corpo	0.00 €	6 624.05 €	0.00 €	13 152.79 €	13 152.79 €	13 152.79 €
		0.00 €	6 624.05 €	0.00 €	13 152.79 €	13 152.79 €	13 152.79 €
	TOTAL GROUPE 3	0.00 €	50 145.15 €	0.00 €	103 604.41 €	103 604.41 €	103 604.41 €

	Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0.00 €	345 884.52 €	0.00 €	624 625.31 €	624 625.31 €	624 625.31 €
--	---	---------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------

	Report à nouveau en N-2	Report à nouveau en N-1	Report à nouveau en N	
002	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

	Total dépenses de fonctionnement	0.00 €	345 884.52 €	0.00 €	624 625.31 €	624 625.31 €	624 625.31 €
--	---	---------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Vendus

Réel n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		

Groupe 1 : Produits de la tarification

733	Produits à la charge de département	0,00 €	274 539,39 €	0,00 €	572 755,12 €	572 755,12 €	572 755,12 €	75 000,00 €	497 755,12 €
734	Produits à la charge de l'usager	0,00 €	236 740,85 €	0,00 €	497 755,12 €	497 755,12 €	497 755,12 €	497 755,12 €	497 755,12 €
TOTAL GROUPE 1		0,00 €	274 539,39 €	0,00 €	572 755,12 €				

Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

74	Subv d'exp et participations	0,00 €	11 345,13 €	0,00 €	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €
TOTAL GROUPE 2		0,00 €	11 345,13 €	0,00 €	11 878,26 €				

Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables

PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL GROUPE 3		0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €				

Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)		0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	614 633,38 €				
---	--	---------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

002	Excédent antérieur reporté expl.	Report à nouveau en N-2 0,00 €	Report à nouveau en N-1 0,00 €		Report à nouveau en N 9 991,93 €				9 991,93 €
Total recettes de fonctionnement		0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	614 633,38 €	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €

090000662 Code FINES	CIAS L'agglo Foix-Vairilhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
-------------------------	--	-------------	--------------

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
		Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)		

090000662
Code FINESS

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Remboursement des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	5 000.00 €	8 000.00 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	7 761.70 €	42 115.56 €
Résultat d'investissement de l'exercice (Déficit)				
TOTAL GÉNÉRAL		0.00 €	12 761.70 €	50 115.56 €

090000662 Code FINESS	CIAS L'agglomération Foix-Vailhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	--	-------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

Réal.n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Augmentation des fonds propres			
10	Dotations, fonds div et réserves	0.00 €	
13	Subv. invest. compte résultat	1 137.65 €	6 666.78 €
		0.00 €	20 320.00 €
Augmentation des dettes financières			
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	5 000.00 €
Autres			
28	Amortissement immobilisations	0.00 €	6 624.05 €
		0.00 €	13 152.79 €
	Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)	12 761.70 €	48 139.57 €
001	Résultat cumulé antérieur (excédent)	0.00 €	1 975.99 €
	TOTAL GÉNÉRAL	12 761.70 €	50 115.56 €

090000662
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Varilhès
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Total (5) = (3) + (4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)			
ACHATS ET VARIATION DES STOCKS							
60611	Eau et assainissement	0,00 €	89 734,11 €	0,00 €	89 734,11 €	89 734,11 €	89 734,11 €
60612	Energie, électricité	0,00 €	11 500,00 €	0,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
60613	Chauffage	0,00 €	26 634,11 €	0,00 €	26 634,11 €	26 634,11 €	26 634,11 €
60622	Produits d'entretien	0,00 €	12 500,00 €	0,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
60623	Fournitures d'atelier	0,00 €	1 750,00 €	0,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €
60624	Fournitures administratives	0,00 €	1 250,00 €	0,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
606268	Autres fournitures hôtelières	0,00 €	300,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
6063	Alimentation	0,00 €	250,00 €	0,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
6066	Fournitures médicales	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6262	Frais de télécommunication	0,00 €	43 876,29 €	0,00 €	43 876,29 €	43 876,29 €	43 876,29 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00 €	260,26 €	0,00 €	260,26 €	260,26 €	260,26 €
6283	Prestation de nettoyage à l'extérieur	0,00 €	41 615,00 €	0,00 €	41 615,00 €	41 615,00 €	41 615,00 €
6288	Autres	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
SERVICES EXTERIEURS							
61128	Autres prestations à caractère médico-social	0,00 €	13 135,00 €	0,00 €	13 135,00 €	13 135,00 €	13 135,00 €
TOTAL GROUPE 1		0,00 €	116 744,37 €	0,00 €	116 744,37 €	116 744,37 €	116 744,37 €
Groupe 2 : Dépenses affectées au personnel							
6215	Personnel affecté à l'établissement	0,00 €	169 245,00 €	0,00 €	169 245,00 €	169 245,00 €	169 245,00 €
6218	Autres personnels extérieurs	0,00 €	13 250,00 €	0,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €
6228	Divers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL GROUPE 2		0,00 €	178 995,00 €	0,00 €	178 995,00 €	178 995,00 €	178 995,00 €

090000662 Code FINESS	CIAS L'agflo Foix-Varilhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	---	-------------	--------------

SECTION D'EXPLOITATION - Dépenses - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
6132 Locations immobilières	0,00 €	38 778,50 €	0,00 €	77 565,22 €	77 565,22 €	77 565,22 €	
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	3 250,00 €	0,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	
61558 Autres matériels et outillages	0,00 €	250,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
61588 Autres	0,00 €	1 142,60 €	0,00 €	5 386,40 €	5 386,40 €	5 386,40 €	
623 Publicité, publications, relations publiques	0,00 €	100,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	6 624,05 €	0,00 €	13 152,79 €	13 152,79 €	13 152,79 €	
68112 Immobilisations corporelles	0,00 €	6 624,05 €	0,00 €	13 152,79 €	13 152,79 €	13 152,79 €	
TOTAL GROUPE 3	0,00 €	50 145,15 €	0,00 €	103 604,41 €	103 604,41 €	103 604,41 €	
Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €	

Total dépenses d'exploitation	0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €
--------------------------------------	--------	--------------	--------	--------------	--------------	--------------

090000662
Code FINESS

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Recettes - Non Ventilé

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
Groupe 1 : Produits de la tarification							
73318	Dept-Pers. âgées-Autres modes tarifcat*	0,00 €	37 798,54 €	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
73418	Usager (hors EHPAD)-P. âgées-autres ESMS	0,00 €	236 240,85 €	0,00 €	496 755,12 €	496 755,12 €	496 755,12 €
7348	Usager(hors EHPAD) - Autres secteurs	0,00 €	500,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	TOTAL GROUPE 1	0,00 €	274 539,39 €	0,00 €	572 755,12 €	572 755,12 €	572 755,12 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation							
744	FCTVA	0,00 €	533,13 €	0,00 €	1 066,26 €	1 066,26 €	1 066,26 €
7483	Fortif. autonomie des résidences autonomie	0,00 €	10 812,00 €	0,00 €	10 812,00 €	10 812,00 €	10 812,00 €
	TOTAL GROUPE 2	0,00 €	11 345,13 €	0,00 €	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables							
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	TOTAL GROUPE 3	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	Total Général (Groupe 1 + Groupe 2 + Groupe 3)	0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	614 633,38 €	614 633,38 €	614 633,38 €
Report à nouveau en N							
002	Excédent antérieur reporté expl.	0,00 €	0,00 €			9 991,93 €	9 991,93 €
	Total recettes d'exploitation	0,00 €	345 884,52 €	0,00 €	614 633,38 €	624 625,31 €	624 625,31 €

090000662 Code FINESS	CIAS L'agglomération Foix-Vailhès Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	--	-------------	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - Emplois - Non Ventilé

	Réal.n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
Remboursement des dettes financières			
165	0.00 €	5 000.00 €	8 000.00 €
16	0.00 €	5 000.00 €	8 000.00 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
2188	0.00 €	7 761.70 €	42 115.56 €
21	0.00 €	7 761.70 €	42 115.56 €
Résultat d'investissement de l'exercice (déficit)			
	0.00 €	12 761.70 €	50 115.56 €
TOTAL GÉNÉRAL	0.00 €	12 761.70 €	50 115.56 €

090000662
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT - Ressources - Non Ventilé

Réel n-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel n
----------	--------------------------	--------------------------

Augmentation des fonds propres

10222	Fonds de compensation de la TVA	0.00 €	1 137.65 €	6 666.78 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	1 137.65 €	6 666.78 €
13788	Subv. d'équip. transf. - Autres subventions	0.00 €	0.00 €	20 320.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	20 320.00 €

Augmentation des dettes financières

165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	5 000.00 €	8 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	5 000.00 €	8 000.00 €

Autres

28181	Installations générales ; agencements, aménagements divers	0.00 €	114.50 €	229.12 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	1 158.34 €	544.80 €
28184	Mobilier	0.00 €	2 632.53 €	4 439.66 €
28188	Autres immobilisations corporelles	0.00 €	2 718.68 €	7 939.21 €
28	Amortissements des immobilisations	0.00 €	6 624.05 €	13 152.79 €

Résultat d'investissement de l'exercice (Excédent)

0.00 € 12 761.70 € 48 139.57 €

001 Résultat cumulé antérieur (excédent)

0.00 € 0.00 € 1 975.99 €

TOTAL GÉNÉRAL 0.00 € 12 761.70 € 50 115.56 €

090000662
Code FINSS

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	
Total	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	199 769,85 €	199 769,85 €	199 769,85 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	321 251,05 €	321 251,05 €	321 251,05 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	103 604,41 €	103 604,41 €	103 604,41 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	
Total	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	9 991,93 €	9 991,93 €	9 991,93 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	572 755,12 €	572 755,12 €	572 755,12 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €

090000662
Code FINESS

CIAS L'aglo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	
TOTAL DÉPENSES	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	199 769,85 €	199 769,85 €	199 769,85 €
60611 Eau et assainissement	11 500,00 €	11 500,00 €	11 500,00 €
60612 Energie, électricité	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
60613 Chauffage	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
60622 Produits d'entretien	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
60623 Fournitures d'atelier	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
60624 Fournitures administratives	500,00 €	500,00 €	500,00 €
606268 Autres fournitures hôtelières	1 919,55 €	1 919,55 €	1 919,55 €
6063 Alimentation	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
6066 Fournitures médicales	100,00 €	100,00 €	100,00 €
61128 Autres prestations à caractère médico-social	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
6262 Frais de télécommunication	2 879,20 €	2 879,20 €	2 879,20 €
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur	88 783,10 €	88 783,10 €	88 783,10 €
6283 Prestation de nettoyage à l'extérieur	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
6288 Autres	2 088,00 €	2 088,00 €	2 088,00 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	321 251,05 €	321 251,05 €	321 251,05 €
6215 Personnel affecté à l'établissement	320 551,05 €	320 551,05 €	320 551,05 €
6228 Divers	700,00 €	700,00 €	700,00 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	103 604,41 €	103 604,41 €	103 604,41 €
6132 Locations immobilières	77 565,22 €	77 565,22 €	77 565,22 €
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
61558 Autres matériels et outillages	500,00 €	500,00 €	500,00 €
61568 Autres	5 386,40 €	5 386,40 €	5 386,40 €
623 Publicité, publications, relations publiques	500,00 €	500,00 €	500,00 €
68112 Immobilisations corporelles	13 152,79 €	13 152,79 €	13 152,79 €
INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
TOTAL RECETTES	624 625,31 €	624 625,31 €	624 625,31 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation réelle	9 991,93 €	9 991,93 €	9 991,93 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation réelle	9 991,93 €	9 991,93 €	9 991,93 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	572 755,12 €	572 755,12 €	572 755,12 €
73318 Dépt.-Pers. âgées-Autres modes tarifcat*	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
73418 Usager (hors EHPAD)-P âgées-autres ESMS	496 755,12 €	496 755,12 €	496 755,12 €
7348 Usager(hors EHPAD) - Autres secteurs	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	11 878,26 €	11 878,26 €	11 878,26 €
744 FCTVA	1 066,26 €	1 066,26 €	1 066,26 €
7483 Forfait autonomie des résidences autonomie	10 812,00 €	10 812,00 €	10 812,00 €

0900000662 Code FINESS	CIAS L'agallo Foix-Varilhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
---------------------------	--	-------------	--------------

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes

	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non enca	30 000,00 €	30 000,00	30 000,00 €
778 Autres produits exceptionnels	30 000,00 €	30 000,00	30 000,00 €

090000662
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	50 115,56 €	50 115,56 €	50 115,56 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	42 115,56 €	42 115,56 €	42 115,56 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	50 115,56 €	50 115,56 €	50 115,56 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 975,99 €	1 975,99 €	1 975,99 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 666,78 €	6 666,78 €	6 666,78 €
13 Subventions d'investissement	20 320,00 €	20 320,00 €	20 320,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
28 Amortissements des immobilisations	13 152,79 €	13 152,79 €	13 152,79 €

090000662
Code FINES

CIAS L'agglo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Alloué
	Proposé	Alloué	
TOTAL DÉPENSES	50 116,56 €	€60 116,56	50 115,56 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	42 115,56 €	42 115,56 €	42 115,56 €
2188 Autres immobilisations corporelles	42 115,56 €	42 115,56 €	42 115,56 €

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Alloué
	Proposé	Alloué	
TOTAL RECETTES	50 115,56 €	€50 115,56	50 115,56 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement re	1 975,99 €	1 975,99 €	1 975,99 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	1 975,99 €	1 975,99 €	1 975,99 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 666,78 €	6 666,78 €	6 666,78 €
10222 Fonds de compensation de la TVA	6 666,78 €	6 666,78 €	6 666,78 €
13 Subventions d'investissement	20 320,00 €	20 320,00 €	20 320,00 €
13188 Subv. d'équip. transf. - Autres subventions	20 320,00 €	20 320,00 €	20 320,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
28 Amortissements des immobilisations	13 152,79 €	13 152,79 €	13 152,79 €
28181 Installations générales : agencements, aménag	229,12 €	229,12 €	229,12 €
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	544,80 €	544,80 €	544,80 €
28184 Mobilier	4 439,66 €	4 439,66 €	4 439,66 €
28188 Autres immobilisations corporelles	7 939,21 €	7 939,21 €	7 939,21 €

Projets d'investissement

Ordre de priorité	Nature de l'opération prévue	Coût (par tranche si nécessaire)	Date de réalisation probable	Amortissement		Financement prévu					
				Durée	Mode	Auto financement (1)	Subvention ou apport (2)	Emprunts (3)			Total (1 à 3)
								Montant	Taux	Durée	
	TOTAL										

090000662 Code FINESS	CIAS L'agglo Foix-Variihes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	---	-------------	--------------

TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux (%)	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêts		
							0.00 €	
TOTAL							0.00 €	

090000662
Code FINESS

CIAS L'aggljo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

Activité de l'établissement ou du service

Activité théorique

Nature	Lits ou places réel n-2 ⁽¹⁾	Lits ou places financés ⁽²⁾	Nombre de jours d'ouverture ⁽³⁾	Nombre de jours de présence des travailleurs en ESAT ⁽⁴⁾	Nombre de journées théorique ^{(5) = (2) X (3)}
TOTAL	34	6	730	0	12 410
Internat T1 bis	15	3	365	0	5 475
Internat T1 prime	19	3	365	0	6 935

Activité par dérogation

Nombre de personnes ⁽⁶⁾	Nombre de journées proposées ⁽⁷⁾	Nombre de journées allouées ⁽⁸⁾
0	0	0
0	0	0
0	0	0

090000662 Code FINESS	CIAS L'aggl. Foix-Vairihes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
--------------------------	---	-------------	--------------

Activité de l'établissement ou du service

Activité prévisionnelle

Nature	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne	BP 2023	BP Proposé 2024		Retenu par le tarifificateur		
						(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
TOTAL en journées	0	0	0	0,00	10 055	10 055	10 055	81,02%	0	0,00%
Internat T1 bis	0	0	0	0,00	3 467	3 467	3 467	63,32%	0	0,00%
Internat T1 prime	0	0	0	0,00	6 588	6 588	6 588	95,00%	0	0,00%

090000662
Code FINESS

CIA S L'aggljo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

**Activité de l'établissement ou du service - Accueil des plus de 20 ans dans les IME
au titre de l'article L.242-4 du CASF**

Nombre de journées prévisionnelles

Nature	de (1) à (3)			
	TOTAL	Plus de 20 ans orientés ESAT, AP et CDTD (1)	Plus de 20 ans orientés MAS (2)	Plus de 20 ans orientés Foyer (3)
TOTAL en journées	0	0	0	0
Internat T1 bis	0	0	0	0
Internat T1 prime	0	0	0	0

AP = Atelier protégé
CDTD = Centre de distribution de travail à domicile

090000662 Code FINES	CIAS L'agglo Foix-Varilhes Résidence autonomie	BP RESID	2024 ESMS
-------------------------	---	-------------	--------------

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

	Proportion de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPES I+II+III)	624 625,31	624 625,31
B PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPES II+III)	41 878,26	41 878,26
C Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	0,00	0,00
D Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)	0,00	0,00
E Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer	0,00	0,00
F Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : autres droits acquis	0,00	0,00
G A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	582 747,05	582 747,05
H (+/-) Reprise de résultat	9 991,93	9 991,93
Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H	572 755,12	572 755,12
Dotation globale de financement	47 729,59	47 729,59
Nombre de journées	10 055	0
- Internat T1 bis	3 467	0
- Internat T1 prime	6 588	0
Prix de journée moyen de l'année	122,33	0,00
- Internat T1 bis	67,54	0,00
- Internat T1 prime	54,79	0,00

090000662
Code FINESS

CIA S L'aggljo Foix-Varilhes
Résidence autonomie

BP
RESID

2024
ESMS

Tableau des effectifs

Catégorie	A	B		C		Variation en ETP proposée		Nombre d'ETP résultant du budget exécutoire
	Temps plein Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'ETP (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'ETP (5) = (1) + (3)	En plus	En moins	
TOTAL								

REÇU LE :

- 9 NOV. 2023

SGCD FOIX

REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/41

Ressources humaines / Evolution des postes d'agents sociaux à la résidence autonomie

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les statuts du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu l'actuel fonctionnement du service résidence autonomie à Varilhes ;

Vu les objectifs de réorganisation de service et de gestion de temps de travail programmés à partir du 1er janvier 2024 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial (CST) le 2 octobre 2023 ;

Considérant les actuels sept emplois permanents d'agents sociaux de la résidence autonomie, dont quatre sont à temps non complet à raison de 33 heures hebdomadaires ;

Considérant la nécessité de prévoir l'augmentation du temps de travail des agents sociaux à temps non complet, vers des temps complets, à compter du 1er janvier 2024 ;

Il est proposé à l'assemblée de créer les postes suivants et de prévoir la saisine du CST pour une suppression ultérieure des postes détaillés ci-après.

Postes actuels Prévision de suppression ultérieure		Postes à créer à compter du 1 ^{er} janvier 2024	
2 postes d'agent social principal 1 ^{ère} classe	33 heures hebdomadaires	2 postes d'agent social principal 1 ^{ère} classe	35 heures hebdomadaires (temps complet)
2 postes d'agent social	33 heures hebdomadaires	2 postes d'agent social	35 heures hebdomadaires (temps complet)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE

Article 1 : DE CREER quatre postes d'agents sociaux à la résidence autonomie, à raison de temps complets, relevant du grade, pour deux postes, d'agent social principal 1ère classe, et pour deux autres postes, d'agent social, à compter du 1er janvier 2024, tel que définis ci-dessus.

Article 2 : D'ACTER que le tableau des effectifs est modifié avec la création des dits postes.

Article 3 : D'AUTORISER le président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à prendre toute disposition y concourant.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de L'agglomération Foix-Varilhes. Un recours contentieux peut aussi être formé auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

**CIAS L'agglo
Foix-Varilhes**

**Tableau des effectifs
Conseil CIAS 1er Janvier 2024**

Emplois permanents	Catégorie	Nb postes créés	Effectif pourvu	EST pourvus	Dont TNC pourvu	TNC non pourvu	Fondement non titulaires
Filière administrative							
Attaché territorial	A	2	1	1			
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1	1			
Filière technique							
Adjoint technique	C	1	1	0,57	1 à 20h		
Filière médico-sociale							
Psychologue de classe normale	A	1	1	0,39	1 à 13h30		CDI
Infirmier soins généraux	A	1	1	1			
Assistant socio-éducatif cl except	A	2	2	1,8	1 à 28h		
Assistant socio-éducatif	A	1	0	-		1 à 24h30	
Agent social principal 1 ^{er} classe	C	4	2	2		2 à 33h	
Agent social principal 2 ^e classe	C	1	1	1			
Agent social	C	6	4	4		2 à 33h	
TOTAUX		20	14	12,76			



REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/42

Ressources humaines / Convention d'adhésion au comité national d'action sociale (CNAS)

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L.731-1 à L.733-2 portant sur la gestion des actions sociales ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, généralisant l'accès à l'action sociale pour tous les agents territoriaux et rendant cette dépense obligatoire au sein des collectivités et établissements publics ;

Vu les statuts du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Considérant le procès-verbal du comité social territorial du 5 juin 2023 ;

Considérant la convention de mise en place d'un service commun services supports, entre L'agglo Foix-Varilhes et le CIAS ;

Considérant le dossier des modalités d'adhésion 2024 du CNAS ;

Considérant que les agents du CIAS bénéficient des prestations offertes par le CNAS, par le biais de l'adhésion assumée par L'agglo Foix-Varilhes, jusqu'à 2023 inclus ;

Considérant que l'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, et à les aider à faire face à des situations difficiles ;

Considérant que le CNAS est un organisme fortement implanté nationalement, au sein de la fonction publique territoriale. Il assure un panel large d'offres aux agents. Il facilite la gestion administrative et financière des collectivités, pour répondre à l'obligation de dépense en action sociale ;

Considérant que l'adhésion est annuelle, d'un coût actuel à 212€ par an et par agent ;

Considérant un prévisionnel de 13 agents sur emploi permanent au 1er janvier 2024 ;
Il est proposé de prévoir une mise en place d'adhésion à compter du 1er janvier 2024, au bénéfice des agents du CIAS, pour le compte du CIAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE,

Article 1 : D'ADHÉRER au comité national d'action sociale (CNAS), à compter du 1er janvier 2024 pour les agents du CIAS titulaires, stagiaires, en CDI, en CDD de plus d'un an sur emploi permanent.

Article 2 : DE SIGNER le dossier des modalités d'adhésion au CNAS, pour les agents du CIAS à compter du 1er janvier 2024, dans les mêmes conditions que précité à l'article 1.

Article 3 : DE PRÉVOIR au budget 2024 le coût prévisionnel de cette adhésion, à savoir à 2 756 € à l'article 6488.

Article 4 : D'AUTORISER le président du CIAS ou son délégué à signer tout autre document nécessaire à la bonne application de cette adhésion, y compris la modification de bénéficiaires, dans la limite du respect des éléments précités.

Article 5 : DE PRÉVOIR que le directeur du CIAS et le comptable public de la trésorerie spécialisée du Pays de Foix sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de L'agglo Foix-Varilhes. Un recours contentieux peut aussi être formé auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

REÇU LE :
- 7 NOV. 2023
SGCD FOIX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Séance du 23 octobre 2023 à 18h30

Nombre de membres en exercice	Membres présents	Membres ne prenant pas part au vote	Votants
17	8	0	9

Par suite d'une convocation en date du 4 octobre 2023, constatant l'absence de quorum, par une nouvelle convocation en date du 10 octobre 2023, les membres composant le conseil d'administration du CIAS L'agglo Foix-Varilhes se sont réunis le lundi 23 octobre à 18h30, à l'antenne technique de Verniolle, parc technologique Delta Sud 78 rue Marie Curie, sous la présidence d'Annie Bouby.

PRÉSENTS : Annie Bouby, Daniel Besnard, Danielle Carrière, Marie- France Basset Berges, Philippe Fabry, Sophie Privat (visio), Edith Authié, Catherine Bazex Gnemmi (visio)

ABSENTS : Thomas Fromentin, Mina Achary, Lawrence Bories, Raymond Fis, Nathalie Maury, Bruno Sans, Cathy Guintoli, Sarah Teachout.

ABSENTS ET REPRESENTES : Anne Lise Delpy- procuration à Annie Bouby

La vice-présidente ouvre la séance à 18h30. Daniel Besnard est élu secrétaire de séance.

N°2023/43

Assemblée / Convention de mise à disposition de moyens entre L'agglo Foix-Varilhes et le CIAS L'agglo Foix-Varilhes

Rapporteur : Annie Bouby

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les statuts de L'agglo Foix-Varilhes ;

Vu les statuts du CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes a pour objet de développer les actions sociales d'intérêt communautaire dans les champs de l'autonomie et plus largement des politiques publiques en faveur des personnes âgées sur le territoire de L'agglo Foix-Varilhes ;

Considérant que le CIAS L'agglo Foix-Varilhes doit disposer des équipements, immobiliers et mobiliers, constituant le support de ses missions ;

Considérant que le projet de convention de mise à disposition de moyens intègre les biens immobiliers, mobiliers, équipements nécessaires à l'accomplissement des missions confiées au CIAS L'agglo Foix-Varilhes ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition de moyens telle que jointe à la présente délibération.

Article 2 : **DE PRÉCISER** que la convention de mise à disposition de moyens est consentie à titre gratuit.

Article 3 : **D'AUTORISER** la vice-présidente à signer ladite convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et à prendre toute disposition y concourant.

Fait et délibéré, le 23 octobre 2023.

La vice-présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, après dépôt en préfecture et publication ou notification aux dates figurant ci-contre.

Pour extrait conforme
La vice-présidente,
Annie Bouby



REÇU LE :

- 7 NOV. 2023

SGCD FOIX

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du CIAS L'agglo Foix-Varilhes. Un recours contentieux peut aussi être formé auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.